LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 82 n° 49 Saint-Boniface, du 8 au 14 mars 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

photo: Sylviane Lanthier

Un Tremblay chez les Anglais

Le metteur en scène Kim McCaw a assuré la mise en scène de *The Good Sisters*, la version anglaise des *Belles-sœurs* de Michel Tremblay, présentée au Warehouse Theatre. Page 11.

Au service des aînés

Pour le nouveau propriétaire de Sécure Âge, les services à domicile aux personnes âgées sont plus qu'une occasion d'emplois, mais une véritable mission. **Page 9.**

Raymond Bisson congédié

La Division scolaire franco-manitobaine a congédié le directeur général, Raymond Bisson, un peu plus de deux mois après avoir limogé la secrétaire-trésorière. **Page 3.**

La DSFM dépose un budget de 28 millions $

On prévoit abolir 30 postes

Les représentants régionaux et les comités scolaires ont rencontré tour à tour les responsables de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) cette semaine pour obtenir des explications sur les propositions budgétaires de la Division, qui prévoit pour 1996-1997 un budget de dépenses de 28 millions $. La dernière de ces rencontres aura lieu le lundi 11 mars dans la région de l'Est.

Dans son ébauche de budget, qui sera adopté en avril prochain, la DSFM prévoit abolir 30 postes, dont 9,5 au Bureau divisionnaire. Une vingtaine de postes d'enseignement sont touchés. (Voir le tableau des coupures de postes à la page 2.)

Selon le directeur du personnel, Alexis Bertrand, deux enseignants ont déjà indiqué qu'ils prendront leur retraite l'an prochain et la DSFM prévoit qu'il pourrait y en avoir sept ou huit en tout. Quatre autres enseignants ont aussi fait une demande de prêt de service, et une trentaine de contrats temporaires arrivent à échéance à la fin de l'année. Ces facteurs laissent croire à l'administration qu'aucun enseignant permanent ne devrait être affecté par les coupures de postes.

La DSFM prévoit que les enveloppes budgétaires dont disposent les écoles pour gérer l'achat de matériel et d'équipement, le perfectionnement professionnel, etc., ne changera pas. Cependant, on réalisera des économies en réduisant le temps de travail des auxiliaires en enseignement, dont les jours de travail passeront de 200 à 193 dans le cas des auxiliaires affectés aux élèves ayant des besoins spéciaux et à la surveillance; et de 200 à 180 jours de travail dans le cas des auxiliaires à l'enseignement régulier, aux programmes alternatifs et à l'anglais langue seconde.

Cette compression de 5 %, explique la secrétaire-trésorière par intérim, Annette Grenier Tétrault, permettrait d'économiser l'équivalent de six postes à temps plein tout en évitant des mises à pied.

Au Bureau divisionnaire, les coupures proposées permettront de retrancher 400 000 $ en salaires et en économies diverses liées à la diminution de personnel. Si en plus une partie du personnel déménage dans des locaux de l'école Précieux-Sang comme le proposent les commissaires, le loyer de la DSFM passerait de 125 000 $ à 62 500 $.

Le secteur culturel est touché par ces mesures d'austérité. Le poste de coordination au Bureau divisionnaire devient un demi-temps; le budget du secteur culturel (programmes, services et matériel) passe de 62 700 $ en 95-96 à 48 600 $ en 96-97; le budget de visites d'auteurs est annulé (il était de 4 000 $). Cependant, la DSFM prévoit augmenter de 30 000 $ son budget d'acquisition d'équipement musical, qui se situerait à 80 000 $.

Parmi les autres propositions de compressions se trouvent aussi: le budget alloué à l'étude globale, qui passerait de 40 000 à 20 000 $; le budget des centres de ressources, qui serait de 66 000 $; et les 20 000 $ alloués aux prématernelles disparaîtraient. Le programme d'enrichissement (pour les élèves doués) serait remplacé par un service d'appui aux écoles.

Annette Grenier Tétrault mentionne que le budget du transport scolaire, qui totalise 1 367 000 $, risque de donner lieu à des débats chez les élus. Il a été calculé strictement à partir des subventions prévues du ministère de l'Éducation.

«Les gens vont devoir faire des choix et se demander ce qu'ils sont prêts à sacrifier s'ils veulent avoir davantage de services dans un secteur particulier», lance-t-elle. Elle indique à titre d'exemple que d'autres divisions scolaires ont choisi de ne plus offrir le programme d'arts industriels donné en 7e, 8e et 9e années. Le programme alternatif pourrait lui aussi être revu.

Les régions auront jusqu'au 15 mars pour débattre ces propositions et faire part de leurs réactions aux commissaires. Ces derniers doivent adopter une version définitive du budget le 15 avril.

Sylviane LANTHIER

Citation de la semaine

«Quand il faut se pousser au maximum, c'est sûr qu'il y a de la souffrance.»

Alphonse Bernard entraîne l'athlète Danel Leclaire. **Page 15.**



Budget de la DSFM

Les coupures de postes proposées

Les 9,5 postes coupés au Bureau divisionnaire affectent les secteurs de la programmation, des services aux étudiants, des finances et des communications.

On prévoit:

- jumeler les postes de coordination des programmes et de coordination des services culturels;
- jumeler les postes de coordination du projet Technologie et de conseiller au projet Technologie;
- créer un poste de directeur adjoint qui cumulerait les tâches du directeur de la programmation;
- éliminer le poste de direction des communications;
- abolir deux postes au secteur de la programmation et trois au secteur des finances.

Quant aux autres postes:

- La direction des écoles serait amputée de l'équivalent de deux postes à temps plein.
- L'enseignement régulier perdrait l'équivalent de 10,6 postes.
- Le secrétariat perdrait l'équivalent de 4,6 postes.
- Les auxiliaires perdraient 3,6 postes.

Les prévisions budgétaires pour l'année 1996-1997

Revenus	
Province	17 192 474 $
Gouvernement fédéral	55 750 $
taxes municipales	6 457 114 $
Autres divisions	650 000 $
Autres	158 500 $
Entente Canada-Manitoba	3 700 000 $
Total	**28 213 838 $**
Dépenses	
Enseignement ordinaire	16 934 106 $
Enfance en difficulté	2 752 090 $
Enseignement technique	131 785 $
Éducation et services communautaires *	0 $
Administration	1 462 595 $
Services pédagogiques	1 843 149 $
Transport des élèves	1 595 518 $
Fonctionnement et entretien	3 082 167 $
Intérêts	185 000 $
Total	**27 986 410 $**
Surplus d'opération	***227 428 $ *****

* Il s'agit des prématernelles.

** Le surplus serait versé au déficit, en conformité avec le plan de redressement de la DSFM.

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Sans frais: 1-800-523-3355. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

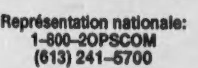
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

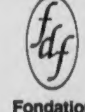


Prix de l'excellence générale 1994





Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Les arts sur Internet

Ottawa - *À vu d'œil*, un magasine canadien-français dédié aux arts est maintenant disponible gratuitement sur Internet.

Publié par la Fédération culturelle canadienne-française, le magazine paraîtra six fois pas an et touchera les sujets susceptibles d'intéresser les artistes canadiens d'expression française.

Pour jeter un coup d'œil sur *À vu d'œil*, les Internautes doivent composer l'adresse suivante: http://www.village.ca/fccf/oeil/ (APF)

Jeunes entrepreneurs

Ottawa - Le premier Mondial de l'entreprenariat jeunesse, qui aura lieu du 19 au 22 septembre prochain à Ottawa, devrait attirer 250 jeunes francophones âgés entre 18 à 30 ans provenant de tous les coins de la planète.

Le Mondial se veut un événement de transactions, d'échanges et de réseautage pour les jeunes entrepreneurs de la francophonie internationale.

Avec un budget de plus de 480 000 $, le programme du Mondial comprend une série de conférences et d'ateliers.

Lancé il y a deux ans par le Forum Ontario francophonie Mondiale, le Forum Mondial de l'entrepreneurship est maintenant géré par Direction-Jeunesse. (APF)

Physios francos

Toronto - Depuis novembre 1995, les physiothérapeutes et les étudiants en physiothérapie francophones de l'Ontario ont leur propre regroupement.

Présidé par Lynn Casimiro, le Regroupement des physiothérapeutes francophones de l'Ontario a pour but d'améliorer les services de physiothérapie offerts en français en Ontario.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'association mère au 1 (800) 265-4399.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

ACTUEL

La DSFM congédie son directeur général

Rien n'allait plus au Bureau divisionnaire

Encore sous le choc cinq jours après son congédiement, l'ex-directeur général de la DSFM, Raymond Bisson, a déclaré le 4 mars être convaincu que ce geste était injustifiable et qu'il était victime de gens qui avaient décidé de le détruire. Son congédiement, lance-t-il, était «intentionnel».


Archives La Liberté

Raymond Bisson: «Je reste fier de ce que j'ai accompli.»

«Est-ce que congédier quelqu'un qui avait reçu une évaluation parfaite est justifiable? demande-t-il. Est-ce que la perfection est attendue de la part de quelqu'un à qui on demande de mettre en place une nouvelle division scolaire en quelques mois? Est-on allé chercher les commentaires des autres employés, des directeurs d'écoles? A-t-on pris en compte ce que ça fait à ma carrière, ma famille, mes enfants, mes amis? Quel autre directeur général d'une division scolaire qui compte plus de 4 000 élèves doit fonctionner sans adjoint?»

Les commissaires de la DSFM ont décidé de congédier le directeur général lors de leur rencontre du 28 février, après un huis clos qui s'est terminé à une heure du matin.

Le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, estime que ce geste était nécessaire. Il précise que les commissaires ne se sont pas appuyés sur une technicalité du contrat pour motiver leur décision et mentionne que l'intégrité de Raymond Bisson n'a jamais été mise en doute. Cependant, «il est arrivé quelque chose (lors du huis clos) qui a précipité la décision. On espère que ce congédiement ne coûtera pas les yeux de la tête à la DSFM. Mais les commissaires ont étudié l'ensemble des éléments et huit d'entre eux ont conclu qu'à long terme, c'était la meilleure décision.»

Selon les renseignements obtenus par *La Liberté*, le directeur général n'avait plus l'appui du personnel cadre de la DSFM et ce serait leur témoignage qui aurait précipité la décision des commissaires. De toute évidence, si le courant ne passait plus entre certains des commissaires et le directeur général, le climat au Bureau divisionnaire était lui aussi en train de se détériorer, ce qui entraînait des effets négatifs sur le travail du personnel.

Proposé par Murielle Gagné-Ouellette, appuyé par Yolande Dupuis, le congédiement de Raymond Bisson a donc été adopté par la majorité des commissaires. Jeannette Gilmore a voté contre; Adrien Caillier et Antonio Simard se sont abstenus.

C'est maintenant le directeur des services aux étudiants, Louis Druwé, qui agit comme directeur général par intérim. «Louis Druwé a accepté de le faire pendant quelques semaines, précise Aurèle Boisvert. Nous allons engager un autre directeur général par intérim dès que possible.»

D'éventuels candidats au poste ont déjà été pressentis par la DSFM, mais la Division scolaire, indique le président, voudra «prendre le temps qu'il faut pour embaucher de façon permanente».

Au moment où la DSFM entame un processus budgétaire qui se soldera par des pertes de postes, Aurèle Boisvert rappelle que les commissaires auront à prendre des décisions difficiles et délicates. Mais il estime que la Division scolaire est maintenant sur une bonne voie.

De son côté, Raymond Bisson estime que la «façon avec laquelle on fait les choses à la DSFM n'est pas acceptable et pas justifiable». Il rappelle que quand des commissaires ont parlé de son contrat, et notamment de la clause qui dirait que seul un acte criminel permettait de le congédier, «on l'a présenté à l'envers. Ce que ça dit, c'est que si le directeur général est coupable d'un acte criminel, il est congédié immédiatement. Une clause suivante mentionne què si je suis congédié sans cause, voici les compensations auxquelles j'ai droit.»

Ce sont ces compensations qu'il s'apprête maintenant à réclamer: «Pour moi, c'est fini. Je ne veux pas en faire une bataille mais je veux garder mon intégrité personnelle. On n'a jamais pu m'avoir sur mes compétences professionnelles. Maintenant, je vais aller chercher ce à quoi j'ai droit.»

«J'ai toujours tenté de respecter les gens», mentionne-t-il. Et comme pour mettre un baume sur ses blessures, il recevait en début de semaine des lettres d'appui venues des comités scolaires de Saint-Lazare et de Laurier. «Malgré tout, je reste fier de ce que jai accompli.»

Sylviane LANTHIER

Jeannette Gilmore a démissionné

«Ça m'intéresse et ça m'inquiète»

Jeannette Gilmore a remis sa démission en tant que représentante régionale et commissaire, lors de la réunion du 28 février de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). «Je me sentais comme si j'avais deux emplois à temps plein», explique-t-elle.

«Depuis la nouvelle Commission scolaire (CSFM), le nombre de réunions a augmenté beaucoup, d'une à quatre ou cinq par mois. Et puis, en rentrant à la maison, on y pense encore... j'ai trouvé ça vraiment stressant. J'ai vraiment aimé être commissaire, mais c'était devenu un fardeau.»

L'ex-commissaire va apprécier son temps libre, mais elle demeure préoccupée par la situation de la DSFM. «Je vais rester proche de tout ça. Même si je suis partie, ça ne veut pas dire que je ne m'intéresse pas à ce qui se passe. Ça m'intéresse et ça m'inquiète.»

Jeannette Gilmore avait demandé, en décembre, la démission du président Aurèle Boisvert, dans le but d'avoir des réponses à une dizaine de questions. «Je ne me suis jamais gênée pour dire ce que j'avais à dire. Mais je n'ai pas eu de réponses.»

Quand aux congédiements de Cécile Berard et de Raymond Bisson, Jeannette Gilmore remarque qu'elle se «gratte encore la tête pour savoir pourquoi. La raison qu'on me donne, c'est un manque de confiance, mais on n'a aucun fait, aucun geste concret. Selon moi, c'était un jeu de pouvoir et mon sens de la justice trouve cela inconcevable.

«C'est normal, pendant une mise en œuvre, qu'il y ait des difficultés. Il y a eu beaucoup de fois où la Commission était réticente par rapport à des projets que Raymond avançait. Pour moi, l'initiative est une force, pas une faiblesse. Dans le domaine des finances, j'admets qu'il y a eu certaines lacunes, mais il fallait commencer à zéro, avec 19 conventions collectives. Avec les recommandations de BDO, je crois que les choses auraient été rectifiées à la fin janvier.»

L'ex-commissaire estime que la CSFM a pris des décisions précipitées et mal informées. «Les trois quarts des commissaires de l'Est et de l'urbain étaient des nouveaux élus, et ils ont dû voter sur des grosses questions quelques réunions après leur élection. Je ne sais pas où ils ont eu leur information, mais les commissaires du Sud et de l'Ouest n'ont pas été approchés. Je trouve qu'il y a eu un manque d'intégrité.

«Je ne sais pas comment parler de toutes ces questions sans nuire à la DSFM. Certains commissaires ont utilisé la lettre confidentielle de BDO pour se débarrasser de quelqu'un dont ils voulaient se débarrasser dès le début. Deux personnes ont été détruites, et d'après ce que j'ai vu, c'était injuste et inacceptable.»

Karine BEAUDETTE

ÉDITORIAL

Une décision nécessaire

Le congédiement surprise de Cécile Berard, en décembre dernier, ne pouvait être que le prélude de ce qui a suivi: le renvoi de Raymond Bisson, son ex-patron à la tête de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). En effet, si Cécile Berard avait été seule congédiée, on aurait parlé de maquillage, et à juste raison aurait-on pu la considérer comme le bouc-émissaire de la catastrophe financière de la DSFM.

Congédier des gens n'est jamais chose facile et cela se complique lorsqu'il s'agit de gens connus. Cécile Berard et Raymond Bisson sont des figures de proue de la communauté et on ne se débarrasse pas de ces gens comme on le fait d'une vieille guenille.

Depuis le renvoi de Raymond Bisson, plusieurs se demandaient pourquoi on se permettait de traiter ainsi un homme qui a tant fait pour la communauté. La question n'est pas pertinente. Dans ce cas bien précis, il s'agit d'une décision administrative entre les commissaires élus (les patrons) et leur principal employé, fort bien rémunéré pour ses services. Raymond Bisson n'était pas un bénévole qui donnait de son temps à la cause de la DSFM, mais de loin son plus gros salarié.

Selon les informations que nous avons obtenues de plusieurs sources, le vide s'était créé autour de Raymond Bisson. Tous les cadres de la division scolaire auraient demandé aux commissaires de mettre un terme au contrat du directeur général et un nombre croissant d'employés de la DSFM ne lui faisaient plus confiance. Enfin, les directeurs d'école en avaient assez de ces tergiversations et auraient exigé une décision allant dans le sens de celle qui a été annoncée la semaine dernière.

De toute évidence, le courant ne passait plus entre Raymond Bisson et toutes les composantes humaines autour de lui. Cette situation avait assez duré et il était impensable de laisser les choses continuer de la sorte. Les commissaires sont élus alors que le DG est nommé: il est normal qu'en cas de litige, ce soit l'employé qui laisse la place.

Raymond Bisson a raison d'être déçu, tout comme certaines personnes peuvent être étonnées que l'on se départisse de lui. Mais ici, son aura de "personne dévouée qui a tout fait pour la communauté" ne saurait remplacer toute logique de gestion puisque la DSFM croit avoir de sérieuses raisons pour s'être départie de son DG.

La décision des élus de la DSFM sert surtout à sortir d'une impasse et d'une situation devenues intenables. À cet égard, elle est courageuse et il faut espérer qu'elle mette fin définitivement au mauvais départ financier qu'a connu la disvion scolaire dans sa première année d'existence.

Cette décision administrative n'enlève rien à ceux qui en ont fait les frais. Les renvois de Cécile Berard et Raymond Bisson ne devraient pas nous faire changer d'idée sur la perception que nous avons de leur travail et de leur dévouement dans la communauté. Ce qu'il faut se rappeler, toutefois, c'est que les divergences entre l'employeur (la DSFM) et leur ex-directeur général (surtout avec lui) étaient devenu telles qu'il leur a fallu en arriver là pour continuer à opérer. Désormais, il faut regarder vers l'avenir et soutenir la DSFM qui devra passer à travers une autre sérieuse période de turbulence, celle du redressement financier. Ici encore, la tâche est énorme.

Jean-François LACERTE



Lettres

CKSB dit merci

Aux membres de l'équipe de *La Liberté*,

Au nom de tous les gens qui au cours des cinquante dernières années ont œuvré à CKSB, je tiens à vous remercier d'avoir réalisé le cahier spécial soulignant l'anniversaire de notre radio dans le cadre de votre édition du 2 au 8 février dernier.

C'est avec fierté que nous franchirons le 27 mai prochain le cap du demi-siècle. Nous le faisons avec beaucoup de reconnaissance envers les individus et organismes qui ont créé en 1946 cette première station de radio de langue française au pays à l'extérieur du Québec, ainsi qu'envers ceux qui la soutiennent depuis de diverses façons. L'intérêt que vous nous portez de nos jours met en évidence la place privilégiée accordée à CKSB dans notre communauté, et nous rappelle le riche héritage dont l'équipe actuelle de la station est garante.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gilles Fréchette
Directeur intérimaire, CKSB
Saint-Boniface
Le 16 février 1996

Le hockey au Festival, ça coûte cher

Mme la rédactrice,

J'ai quelques mots à dire aux organisateurs du Festival du Voyageur, ainsi qu'à ceux qui se sont occupés du tournoi de hockey Riverside.

Quand je me suis rendue à la première joute de l'équipe de mon fils, et que je me suis fait dire que ça allait me coûter 10 $, j'en étais dégoûtée. Jamais depuis les neuf ans que mon fils joue au hockey, a-t-on dû payer tant pour un tournoi de hockey. Ce que je déplore, c'est qu'on devait acheter le macaron pour 6 $, et en plus un autre 4 $ pour le tournoi.

C'est vrai que ce macaron te donne l'option de participer à d'autres activités durant le Festival, mais il y a beaucoup de gens qui ne participent pas au Festival en dehors de ce tournoi de hockey. Personne n'ose demander à leur parenté et leur amis d'assister à une partie, parce que c'est beaucoup trop dispendieux. Il me semble qu'un coût d'entrée pour le tournoi seulement aurait été suffisant.

Le public, la parenté et les amis de ces jeunes garçons devraient pouvoir aller les encourager sans que ça leur coûte les yeux de la tête.

Comme parent, je trouve que le prix d'inscription de 550 $ st assez élevé. Jamais, jamais, on nous a demandé de payer autant pour que nos garçons puissent jouer au hockey; pas en Saskatchewan, pas en Ontario, nulle part au Manitoba, sauf à Winnipeg, dans le tournoi Riverside du Festival du Voyageur.

D'après mes calculs, le Festival du Voyageur récupère environ 890 $ par équipe. Compte tenu qu'il y avait 30 équipes d'inscrites, je crois que les organisateurs auraient de la difficulté à justifier ces coûts. Il est évident que d'autres se sont plaints, car l'achat du macaron n'a pas été obligatoire le lendemain.

Je voudrais suggérer aux organisateurs d'offrir un choix aux participants de ce tournoi. Pourquoi ne pas offrir un passeport journalier, ou encore un passeport pour la durée du tournoi. Si le Festival insiste à se promouvoir avec la vente du macaron, je suggère alors que ce même macaron soit le prix d'entrée pour la durée du tournoi, comme c'est le cas pour le tournoi de ringuette.

Veuillez agréer mes sentiments les plus sincères.

Georgette Roy
Winnipeg
Le 23 février 1996



La Broquerie à la télévision

Trois jeunes de l'école Saint-Joachim ont participé au jeu télévisé *L'Infernale machine du Dr V.* Cette édition de l'émission sera diffusée à la télévision de Radio-Canada le mercredi 13 mars à 16 h 30. *L'Infernale machine...* permet aux jeunes de 8 à 12 ans d'en apprendre davantage sur divers métiers, sur les sports ou autres. De g. à d.: Roger Beauchamp, Paul Carrière et Claude St-Hilaire, entourent l'animateur Jasmin Roy.

La fondation franco-manitobaine atteint son objectif

Moins de donateurs mais plus d'argent

La fondation franco-manitobaine Francofonds a dépassé son objectif en 1995. Le grand total: 177 718 $, qui comprend les dons globaux et les auto-chèques.

La directrice de la fondation est heureuse du résultat de la campagne, mais préoccupée pour l'avenir. «On a moins de donateurs mais une plus grosse contribution de chacun. En 1995, environ 950 personnes ont donné, comparé à 1 130 en 1994 et 1 270 en 1993. Ça m'inquiète. Pour continuer à réussir, il faudra élargir notre base de donateurs.»

Francofonds vient de refaire sa base de données, ce qui lui permettra de mieux se garder au courant des fluctuations. «Dans le cas des gens qui ont déjà donné et qui n'ont pas fait de dons cette année, je voudrais savoir pourquoi.

«On veut augmenter le capital le plus rapidement possible pour qu'on puisse remettre autant d'argent que possible à la communauté. Les subventions diminuent continuellement et nos étudiants ont besoin de bourses.»

Francofonds a l'intention de lancer sa prochaine campagne en mai, encore une fois. «C'est un bon temps de l'année. On va probablement commencer avec un don majeur encore cette année. Puis on va introduire des choses qu'on a jamais faites auparavant.»

Le conseil d'administration pour 1996-1997 est composé de Léo Charrière (président), Gertrude Gagné (vice-présidente), Claudette Toupin (trésorière), Gilbert Sabourin (secrétaire) et les conseillers Aimée Labossière, Sr Rolande Lagassé, Louis Laurencelle, Irène Lécuyer. À eux s'ajoutent deux nouvelles personnes: Lucienne Boucher (ancienne présidente de la campagne) et Marc Rémillard.

Karine BEAUDETTE

Syndicat des employés de soutien

Y aura-t-il une grève à Saint-Boniface

Près de 1 500 employés de soutien de l'Hôpital général Saint-Boniface pourraient décréter un vote de grève le 13 mars si leur employeur ne répond pas à leurs revendications syndicales.

Les membres du United Food & Commercial Workers de l'Hôpital général Saint-Boniface, dépourvus de convention collective depuis mars 1995, militent pour l'obtention d'un contrat à long terme avec l'Hôpital.

Les syndiqués désirent aussi protéger une clause de leur convention collective qui leur garantit l'exclusivité des services de lessive et de préparation des repas. «l'Hôpital désire retirer cette clause de notre convention collective dans le but de privatiser les services de soutien», croit le porte-parole du syndicat, Don Keith.

Selon le négociateur, Bernard Christophe, «la situation à la table des négociations est telle que la grève est certainement une possibilité. La situation est tendue. Les travailleurs en ont assez de ne pas savoir s'ils auront encore du travail et si leur salaire sera réduit de 2 %. J'ai l'impression très nette que si nous ne parvenons pas à une entente avec l'Hôpital d'ici le 13 mars, le syndicat va recommander aux syndiqués de refuser les offres de l'Hôpital et passer un vote de grève».

A.C.

Des audiences publiques en mars

Le Manitoba et le fédéral s'entendent sur un nouveau parc national

La ministre fédérale du Patrimoine, Sheila Copps, et le ministre manitobain des Ressources naturelles, Albert Driedger, ont annoncé le 19 février la tenue prochaine d'audiences publiques sur la création d'un parc national dans les basses-terres du Manitoba, plus particulièrement dans la région d'Entre-les-lacs.

Le parc proposé serait divisé en trois sections: celle de Long Point, qui fait 1 500 km2, est située au sud de Grand Rapids; celle de la baie Limestone, au nord de Grand Rapids, couvre la côte nord-ouest du lac Winnipeg et fait 1 300 km2; et la troisième section est constituée des îles Black et Deer dans la région de Hecla.

«Nous sommes contents parce que le Canada, qui devait créer un nouveau parc national au Manitoba, a choisi le bon site», commente Roger Turenne, porte-parole au Manitoba de la Société pour la protection des parcs et des sites naturels au Canada (SPPSNC).

Depuis plus de quatre ans, la SPPSNC milite pour que le gouvernement crée un parc national dans cette région alors que le gouvernement provincial, explique Roger Turenne, préférait faire du parc provincial de Hecla un parc national. Une solution qui ne plaisait pas à la SPPSNC, notamment parce que, en raison de l'activité industrielle qui a lieu dans Hecla, de nombreuses parties du site ne répondent pas aux critères des parcs nationaux.

Si Roger Turenne considère l'annonce des ministres comme une victoire, il précise cependant que le tracé du parc comporte des oublis:

- La région où se trouvent les cavernes hébergeant des chauves-souris n'est pas inclue dans le tracé actuel du parc.

- Dans la région de la baie Limestone se trouvent de très beaux lacs. Le plus important, le lac Little Limestone, se trouve à 7 km de la frontière proposée pour le parc.

- Enfin, la baie Sturgeon Hill, au nord de Grand Rapids, où se trouvent les plus belles falaises du lac Winnipeg, est également exclue.

«Les cartes ont visiblement été dressées par des gens qui ne sont pas allés sur le terrain» et qui ne savent donc pas qu'en étirant les frontières de quelques kilomètres (d'une centaine dans le cas des cavernes des chauves-souris), on ajoute au parc des éléments de grande valeur écologique, esthétique ou d'interprétation.

Quant aux îles Black et Deer,, qui sont un aire de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux, Roger Turenne accueille à bras ouverts l'idée de les inclure dans le parc.

À Winnipeg, les audiences publiques auront lieu le 26 mars à l'hôtel Norwood, de 15 h à 17 h 30 et de 19 h à 21 h 30. (1) Pour obtenir des renseignements, onpeut coposer le (204) 945-4363 ou le 1 800 214-6479.

Sylviane LANTHIER

(1) Des audiences auront aussi lieu à Chemawawin/Easterville le 12 mars, à Grand Rapids le 13 mars, chez la Première nation Hollow Water le 19 mars, à Manigotogan le 20 mars et à Riverton le 25 mars.



Roger Turenne.

8 mars 1996

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

En français...bien sûr! La Semaine nationale de la francophonie se tiendra du 20 au 26 mars!

N'oubliez pas de célébrer la **Semaine nationale de la francophonie** du 20 au 26 mars 1996. La SFM et CKXL préparent un concours lors de la Semaine nationale... Restez à l'écoute de CKXL 91,1 MF et lisez La Liberté!!! L'ACELF, soit l'Association canadienne d'éducation de langue française, offre des cahiers d'activités pour les associations, les écoles et les individus. Vous pouvez contacter l'ACELF pour vous procurer ces cahiers en composant le (418) 681-4661.

La SFM rencontre le Service de police de la Ville de Winnipeg

La SFM a de nouveau rencontré le Service de police de la Ville de Winnipeg pour la mise en place des services en français au poste de Saint-Boniface. À la suite du plan d'action de la Ville de Winnipeg, le poste de Saint-Boniface devrait offrir à tout temps des services de réception dans les deux langues officielles. La Ville de Winnipeg connaît toujours un retard dans la mise en place de son plan quinquennal de mise en œuvre des services en français.

Une présence française aux Jeux panaméricains

La SFM prévoit rencontrer les responsables des Jeux panaméricains qui auront lieu à Winnipeg en 1999. Nous voulons assurer une présence francophone au sein des comités d'administration, exécutif et de gestion. La présence d'une communauté francophone active et structurée a été un des facteurs décisionnels pour le déplacement des jeux à Winnipeg. La SFM croit fortement que notre communauté a énormément à offrir à l'organisation des jeux et en tant qu'ambassadrice pour le monde entier.

Le Comité conjoint de l'Entente se rencontre le 16 mars

Le Comité conjoint de l'Entente, chargé de répartir les fonds disponibles pour notre communauté en vertu de l'Entente Canada-communauté, se rencontrera le 16 mars prochain pour faire les recommandations reliées au financement des organismes et des projets. À ce temps, le Comité étudiera plus de 40 demandes de financement et fera ses recommandations à la ministre du Patrimoine canadien, madame Sheila Copps. Rappelons que le financement est toujours attribué par la ministre et que la sanction finale quant au financement revient toujours à celle-ci.

Nouvelles du Réseau communautaire



Livre paroissial

Le Réseau communautaire a entamé la recherche pour un livre paroissial qui sera publié par le Comité culturel de Sainte-Geneviève à l'occasion du 80e anniversaire de la paroisse. Plusieurs semaines de recherche ont été effectuées et les recherchistes ont déjà remis au comité un cahier contenant l'information recueillie.

Le Théâtre Jolys avec le Comité culturel de Saint-Pierre et le Réseau communautaire présentent *Grand-mère se meurt, Grand-mère est morte*, une comédie d'André Bonsang, le vendredi 8 mars et le samedi 9 mars à 20 h au Centre récréatif de la région de Saint-Pierre-Jolys. Les billets sont de 10 $ et en vente à la Pharmacie Saint-Pierre et aux Assurances Lavergne.

Partenariat Éducation-Santé

Avec l'aide du Réseau, le programme Partenariat Éducation-Santé est mis en œuvre par le Repos-Jolys, l'Institut collégial Saint-Pierre et l'École communautaire Réal Bérard. Ce programme vise à créer des liens entre les jeunes et les personnes âgées ou atteintes d'une déficience. Tout en se rapprochant des personnes âgées, les jeunes participant(e)s acquièrent des connaissances dans divers domaines tels que la promotion et le maintien de la santé ainsi que la récréologie. Les élèves peuvent ainsi faire l'apprentissage de la collaboration et de la responsabilité. Il s'agit donc d'une expérience qui pourrait un jour amener les jeunes à choisir une carrière dans le domaine des soins de la santé.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@solutions.mb.ca

Réactions du conseiller de Saint-Boniface

Qui doit payer pour les pots cassés?

«C'est pas le temps de clairer le monde, c'est le temps de trouver la cause du problème», lance le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal en réaction à la démission, le 4 mars, du vérificateur de la ville de Winnipeg, Bob Brown.

Le départ de Bob Brown suit l'annonce, le 27 février, d'une erreur de calcul de plus de 54,5 millions $, dans le coût des contestations d'évaluation foncière de la ville de Winnipeg.

La Ville, qui avait mis de côté 70 millions $ en prévision des remboursements de taxes foncières, devra débourser plus de 120 millions $ et puiser la différence à même différentes réserves.

«On est des politiciens, on est élus, on met des systèmes en place et on est responsables», indique Daniel Vandal qui croit que les coupables seront plus difficiles à trouver «maintenant que Bob Brown n'est plus là».

Selon lui, «les politiciens ont été informés du problème lors d'une réunion en mai 1995, mais ils n'ont pas su poser les bonnes questions. C'est la responsabilité des leaders de comprendre le problème. Si la mairesse et le commissaire en chef ne comprennent pas la situation, on a un problème.»

Daniel Vandal, qui a appris avec grand étonnement l'ampleur du problème il y a deux semaines, se questionne sur les priorités de l'administration actuelle. «C'est pas juste que la Ville casse la convention collective de ses employés pour économiser sept millions $, mais trouve 54 millions $ dans ses réserves. Moi je dis qu'on devrait aller chercher 61 millions $ et ne pas casser les conventions collectives.»

Selon l'ancien vérificateur interne de la Ville de Winnipeg, Gérald Labossière, l'information portée à l'attention des médias et du public est diffusée et rapportée de façon désordonnée. «Il nous manque des morceaux et je pense que le public a le droit d'obtenir toute l'information correctement», indique-t-il.

Gérald Labossière a donc décliné tout commentaire jusqu'au dépôt du rapport interne présentement en cours. «Ça ne ferait que jeter de l'huile sur le feu», dit-il.

Anie CLOUTIER

Les demi-finales dans la Ligue Hanover-Taché

Les Habs vs les Royals

La Broquerie a remporté les quarts de finale 4 à 3 contre Steinbach, en temps supplémentaire le 5 mars. Les Habs affrontent maintenant les Royals de Saint-Jean-Baptiste, qui ont gagné leur série 4 à 1 contre les Paper Kings de Pine Falls.

«On n'a pas peur de Saint-Jean. Ils sont mieux d'avoir leurs patins affilés; nos gars sont crinqués!», signale le gérant Richard Lafrenière, au lendemain de la victoire des Habs contre Steinbach.

La Broquerie avait un plein banc de joueurs pour les quelques dernières joutes, contrairement au reste de la saison. «Et notre gardien de but, Neil Stoesz, était en forme; il en a mangé du "rubber". On a bien joué, comme une équipe. En plus, le hockey pendant les éliminatoires, c'est toujours plus excitant. Ça monte les gars à un autre niveau.»

Le gérant des Royals, Donald Fillion, est d'accord: «Les foules sont plus grosses, les joueurs donnent plus. Tout est différent: l'ambiance, l'énergie. C'est comme si on recommençait la saison.»

Donald Fillion s'attend à ce que son équipe soit compétitive. «Tout le monde est en forme, pas de blessés. C'est bon aussi qu'on ait plus qu'un leader sur l'équipe, comme Robert Rioux, Daniel Daneault, le capitaine Mike Gilmore et Brian Bouchard.»

Par ailleurs, les North Stars d'Île-des-Chênes reviennent au jeu pour les demi-finales. Ils affrontent les Aces de Sainte-Anne qui ont défait les Clippers de Niverville en quatre parties.

Karine BEAUDETTE

Le comité scolaire de l'École française Laurier (Maternelle à S3), avec l'appui de son personnel enseignant, invite tout parent intéressé à inscrire leur(s) enfant(s) à cette école pour la rentrée de l'année scolaire 1996-97. Il est à noter que l'École française Laurier offre un programme d'accueil aux élèves résidants dont les habiletés en français ne remplissent pas les exigences linguistiques du programme français. En plus d'apprendre la langue française, les enfants vivront la culture française et développeront un sens d'appartenance à cette école communautaire.

ÉNONCÉ DE MISSION

L'École française Laurier, sensible au rôle spécial qu'elle joue dans la région Sainte-Rose–Laurier, dans une société en pleine évolution, a pour mission:

- d'établir et d'entretenir un établissement où l'élève développera un sens d'appartenance, des connaissances et une grande fierté à titre de francophone;
- de promouvoir une atmosphère où l'élève a un fort désir d'apprendre;
- de démontrer à sa communauté le bon fonctionnement d'un établissement géré de façon participative;
- d'orienter l'élève dans la dimension productive de sa vie.

Les inscriptions des enfants de la région environnant Laurier et de la région Ouest de la Division scolaire franco-manitobaine auront lieu du 18 au 22 mars 1996, aux heures et dates indiquées ci-dessous. Les enfants qui auront 5 ans avant le 31 décembre 1996 (nés en 1991) peuvent être inscrits à la Maternelle pour la rentrée d'août 1996. Les parents doivent fournir, lors de l'inscription, une copie du certificat de naissance de l'enfant ainsi que sa fiche d'immunisation. Les parents peuvent inscrire leurs enfants auprès de la direction de l'école suivante:

Monsieur Paul A. Cenerini, directeur
École française Laurier
Poste restante
Laurier (Manitoba)
R0J 1A0

Téléphone: 447-3364*

** Du 18 au 22 mars 1996, aux heures normales d'école (au centre communautaire 49, chemin Burrows) et plus spécialement le 19 mars.*

Le programme d'immobilisation de la Ville de Winnipeg

Les nids de poule sont là pour rester

«Le remboursement de la dette est notre plus gros problème, indique le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Nous allouons présentement 20 % de notre budget pour rembourser la dette et les intérêts.»

Le conseiller de Saint-Boniface voit d'un bon œil la décision de la ville de Winnipeg de mettre un frein à sa politique d'emprunts tel que recommandé par le comité exécutif qui a déposé, le 28 février, ses prévisions en immobilisation pour 1996 ainsi que son plan quinquennal pour 1997-2001.

Le programme d'immobilisation brut pour 1996, qui se situe à 128,4 millions $, se trouve en deçà de la moyenne des derniers cinq ans, qui est de 157,2 millions $. Le plan quinquennal pour 1997-2001, qui représente 710,3 millions $, est de 50 millions $ inférieur aux projections originales.

Daniel Vandal déplore la décision d'abandonner le projet de transport en commun «South Western Corridor» reliant l'Université du Manitoba et le centre-ville de Winnipeg. «Cette décision encourage l'utilisation de l'automobile, ce qui, à long terme, est plus coûteux pour l'infrastructure routière et l'environnement, croit Daniel Vandal. La venue des Jeux panaméricains aurait été une bonne occasion d'élargir le système de transport en commun.»

Par ailleurs, la ville de Winnipeg recommande à la Province de mettre en place une taxe sur l'essence (1) ou sur les enregistrements de véhicules qui serait redistribuée aux municipalités pour couvrir les frais d'entretien de voirie dans les quartiers résidentiels. «C'est une bonne idée, croit le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Les gens qui utilisent les rues doivent payer pour les rénover.»

Le programme d'immobilisation prévoit également une enveloppe de dix millions $ pour la rénovation des rues résidentielles, à condition que la Province assure la moitié des frais. «Les rues de Winnipeg sont parmi les plus vieilles de l'Ouest canadien, mais je ne crois pas que le gouvernement provincial approuve ce projet», continue Daniel Vandal.

Si le programme d'immobilisation est accepté par le conseil de ville, Winnipeg aura atteint son objectif de réduction du déficit.

Anie CLOUTIER

(1) De l'ordre de 1¢ le litre, elle pourrait générer jusqu'à 11,3 millions $.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Le Collège Louis-Riel

Avec Internet, on peut lire les journaux du monde entier, tester des jeux vidéo en Californie, faire des achats à New York, découvrir des pays asiatiques, visiter des musées européens, etc. Les possibilités sont infinies!

Mais avant d'aller voir comment cela se passe dans la cour du voisin, il est intéressant de connaître ce qui se passe chez nous. Pour cela, une importante adresse à visiter est celle du Collège Louis-Riel: **http://www.dsfm.mb.ca/clr/LOUIS_RIEL.html**

La plupart des sites qui s'y trouvent (*DSFM*, la *SFM*, *L'Alliance française*, *La Liberté*, etc.) ont été montés par des élèves du collège dans le cadre d'un cours sur Internet. Ce projet a connu tellement de succès qu'une seconde phase est actuellement en préparation.

À partir de cette adresse de base, vos recherches peuvent prendre des tournures intéressantes: il suffit de pousser votre curiosité à l'extrême!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

Le rapport du Commissariat sur les articles 41 et 42

Un pas dans la bonne direction

La Commissariat aux langues officielles a rendu public, le 22 février, son rapport sur la mise en œuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles de 1988 (1). Après consultation auprès d'environ 850 cadres fédéraux, le rapport fait état d'un grand nombre de lacunes au sein des 58 institutions fédérales, mais propose aussi plusieurs solutions.

«Bien que la Partie VII existe depuis 1988, et que le gouvernement fédéral se soit engagé à l'appliquer en août 1994, cette partie de la Loi est demeurée lettres mortes jusqu'à maintenant, remarque le porte-parole du Commissaire au Manitoba, Gérard Gagnon. Avec ce rapport, le Commissaire a voulu donner un encadrement pour l'élaboration des politiques et des programmes afin qu'il y ait une mise en œuvre.»

Selon le responsable du secteur politique de la Société franco-manitobaine (SFM), Rénald Rémillard, le rapport représente certainement un pas dans la bonne direction. «Si toutes les recommandations étaient acceptées et mises en œuvre, on serait très contents!

«Le rapport souligne des choses très intéressantes. Dans une des composantes, on trouve une analyse individuelle de chaque institution puis on donne des recommandations assez précises sur leur programmation. On voit qu'il y a toutes sortes de choses qu'on peut faire.

«En tant que communauté, on peut utiliser ce rapport de plusieurs façons. Il est premièrement une bonne source d'information pour nous et les autres organismes. On n'est pas toujours au courant des programmes dans tous les ministères. On peut aussi utiliser l'information dans nos rencontres avec les institutions et trouver ensemble des façons d'arriver à des programmes axés vers les francophones.»

Dans l'autre composante principale du rapport, le Commissariat mentionne par quels moyens le gouvernement devrait s'y prendre pour mettre en œuvre les articles 41 et 42 de la Partie VII. «Le Commissaire indique que Patrimoine canadien doit continuer à coordonner les efforts et doit aussi sensibiliser les fonctionnaires, note Rénald Rémillard. Mais le rapport précise que le Conseil du Trésor et le ministère de la Justice, entre autres, ont aussi un rôle à jouer.»

«Il y a un problème d'imputabilité à différents degrés dans toutes les institutions, mais d'un autre côté, les articles 41 et 42 sont relativement nouveaux, rappelle Gérard Gagnon. Les institutions connaissent mal les minorités et leurs priorités. Le ministère du Patrimoine canadien a la responsabilité d'encourager le dialogue entre les ministères et les communautés.»

Il signale aussi qu'une communication va dans les deux sens et que les communautés devraient s'y prendre se concerter et faire connaître leurs priorités. «Depuis la rédaction du rapport, il y a eu certains progrès qui montrent le succès d'une approche interministérielle, comme la formation de la Chambre de développement économique communautaire au Manitoba.»

Par contre, l'initiative, en temps normal, devrait venir des ministères. «Il y a un grand besoin de formation auprès des fonctionnaires pour qu'ils comprennent bien la portée des articles 41 et 42, signale Gérard Gagnon. Il y a une série de recommandations qui portent là-dessus.»

Le rapport, selon la SFM, présente beaucoup d'aspects positifs, «mais c'est un rapport, mentionne Rénald Rémillard. Ça ne veut pas dire que c'est fait. Le défi maintenant sera de concrétiser les recommandations.»

Karine BEAUDETTE

(1) Dans l'article 41 de la Partie VII, le gouvernement fédéral s'engage: d'abord, à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement; ensuite, à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Villages internautes

Les villages de Saint-Pierre et de Saint-Malo seront bientôt branchés sur Internet, grâce à un programme d'accessibilité mis sur pied par Industrie Canada.

Le gouvernement fédéral verse près de 37 000 $ aux deux villages pour leur permettre de s'équiper et d'établir des sites d'accès à Internet dans les bibliothèques des écoles de chaque communauté et dans la bibliothèque régionale Jolys à Saint-Pierre.

Si tout va bien, les élèves, les gens d'affaires et le public en général pourront accéder gratuitement au réseau planétaire dès avril 1996. Les personnes intéressées pourront réserver des périodes d'une demi-heure à la fois.

Le personnel des bibliothèques recevra une formation pour aider les nouveaux internautes. Martin Kedding de Premium Local Internet (433-3095) donnera aussi des sessions de formation à Saint-Pierre.

Saint-Malo et Saint-Pierre ont été choisis pour le programme d'Industrie Canada, tout comme 270 autres collectivités rurales partout au Canada.

K.B.

Ici et ailleurs

Un surplus de 120 millions $

Winnipeg - Le Manitoba devrait enregistrer un surplus de 120 millions $ dans son budget de 1995-1996, prévoit le ministre des Finances Eric Stefanson.

Le bilan financier du troisième trimestre confirme la prévision et présente un surplus de 72 millions $ supérieur aux 48 millions $ annoncés dans le budget de 1995.

Ce surplus est dû à une hausse dans les revenus de l'impôt, de la taxe minière et de la taxe de vente, ainsi qu'à une hausse des revenus provenant du transfert de paiements du gouvernement fédéral.

Le ministre indique que le surplus sera placé dans le fonds de stabilisation fiscale de la province.

Un Manitobain aux Affaires étrangères

Winnipeg - Le député de Provencher au Parlement fédéral, David Iftody, vient d'être nommé au Comité des affaires étrangères et du commerce international.

David Iftody continue d'exercer ses responsabilités au sein du Comité des ressources naturelles.

Papa, maman et l'école

Winnipeg - Le 3e Forum sur l'éducation destiné aux parents, organisé par le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, se tiendra le 13 avril à Portage-la-Prairie.

Le Forum d'une journée portera sur la façon dont les parents peuvent participer davantage au processus d'éducation. Les 300 places réservées aux parents seront attribuées aux premiers inscrits.

Les groupes d'intervenants peuvent envoyer cinq représentants au Forum à titre d'observateurs.

Fierté canadienne

Ottawa - La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, souhaite que la fierté canadienne soit plus visible qu'elle ne l'est actuellement.

Elle met d'ailleurs en place un service téléphonique, le 1 (800) DRAPEAU, pour permettre aux Canadiens d'exprimer leur fierté nationale.

Dans sa réponse au discours du Trône, elle demande aux citoyens de faire revivre «l'esprit de 1967» en soulignant par exemple les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste et des fêtes autochtones dans tout le pays.

La ministre a également réitéré l'engagement du gouvernement fédéral de respecter ses obligations linguistiques envers les minorités francophones, en collaboration avec le Conseil du Trésor. (APF)

ÉCONOMIE

Services à domicile pour personnes âgées

L'homme de la bonne humeur

«J'ai été surpris du nombre de personnes âgées célibataires qui n'avaient personne pour s'occuper d'elles», souligne le propriétaire de Sécure Âge, Paul Gobeil.



photo: Anie Cloutier

«Tout ce qu'on peut faire pour améliorer la qualité de vie de la personne, on va le faire», indique Paul Gobeil.

Seule entreprise de services à domicile pour personnes âgées de langue française de Saint-Boniface, Saint-Vital et Sainte-Anne, Sécure Âge offre à une vingtaine de clients, pour environ 10 $ l'heure, une gamme de services allant des courses aux soins personnels en passant par la préparation des repas, les promenades en ville et l'entretien ménager. «Tout ce qu'on peut faire pour améliorer la qualité de vie de la personne, on va le faire», indique Paul Gobeil qui va même jusqu'à prêter ses chiens aux clients qui désirent un peu de compagnie animale.

L'entreprise a été mise sur pied il y a trois ans par deux infirmières, Lise Hamelin et Lucie Labossière. «Il y avait un manque de services en français pour les aînés de la région, se souvient Lucie Labossière. C'est pour ça qu'on a fondé Sécure Âge.» Mais, les enfants et le travail à temps plein laissent peu de temps à consacrer à l'entreprise.

«Elles m'ont offert d'acheter la compagnie, se souvient Paul Gobeil, qui l'a prise en main il y a un an. Je savais que si je ne la prenais pas, la compétition allait l'acheter. Ça aurait signifié la disparition des services en français pour la communauté.»

Paul Gobeil emploie actuellement une vingtaine de contractuels, et espère bientôt être en mesure d'engager les services d'une réceptionniste et d'une infirmière à mi-temps. «Les personnes que j'embauche ont une formation d'aide infirmière, mais la qualité (humaine) que je recherche chez mes contractuels, je la sens en les interviewant, explique-t-il. Une jeune québécoise que j'avais embauchée a développé une telle amitié avec la dame dont elle s'occupait qu'elle ne voulait pas rentrer chez elle de peur que la santé de la dame se détériore. Ça m'a fait pleurer quand j'ai entendu ça.»

Bien qu'elle vise principalement les soins à domicile, la compagnie rend également visite aux clients hospitalisés ou en centres d'accueil. Plus que d'être tolérés par le personnel hospitalier, les «compagnons» de Sécure Âge sont accueillis à bras ouverts par le personnel infirmier. «J'avais cru que les (infirmières des) centres d'accueil se sentiraient menacées (par notre présence), mais nous sommes très bien reçus, souligne-t-il. Quand on nourrit, donne une pédicure ou tient compagnie à un malade, ça leur fait ça de moins à faire.»

Dans le contexte actuel des coupures budgétaires et de la privatisation des soins de santé, les services de soins à domicile semblent être la voie de l'avenir pour les personnes qui désirent rester chez elles plutôt que d'être placées dans une institution spécialisée. Pourtant, en trois ans d'existence, Sécure Âge n'a pas réussi à augmenter sa clientèle. «Les gens de cet âge ne sont pas prêts à payer pour des services, explique Lucie Labossière. Ils ont traversé la Dépression et 10 $ de l'heure, ils trouvent ça cher. Beaucoup de gens pensent que le gouvernement devrait payer pour ce genre de service.»

Le recrutement est difficile, indique Paul Gobeil. «Ma publicité se fait surtout de bouche à oreille. Je fais du porte à porte et j'ai même organisé une soirée musicale dans un foyer. La soirée a été très réussie, j'ai rencontré beaucoup de monde, mais je n'ai pas recruté de nouveaux clients.»

«J'adore les personnes âgées.»

L'entrepreneur désire voir sa compagnie prendre de l'expansion au sein de la communauté francophone, «mais si la clientèle francophone ne peut pas nous faire vivre, il va falloir élargir nos services vers la population anglophone». Paul Gobeil avoue par ailleurs que pour l'instant la privatisation pourrait mettre en péril son entreprise qui aurait de la difficulté à soutenir une concurrence féroce. «Il faut d'abord qu'on élargisse notre clientèle», indique-t-il.

Pour Paul Gobeil, s'occuper de ses clients est plus qu'un emploi, c'est une véritable mission. «J'adore les personnes âgées. Je ressens de la chaleur au cœur quand je suis avec eux. Une personne en me voyant a déjà dit: "Ça c'est celui qui fait entrer la bonne humeur dans le foyer".»

Pour minimiser ses frais d'administration et maximiser le temps qu'il consacre à ses clients, Paul Gobeil a installé ses quartiers généraux chez lui. Son grenier bien éclairé est aménagé en bureau et les plantes vertes y foisonnent. «J'ai toujours un téléphone à portée de la main, comme ça, si un client téléphone, je suis là. Quelqu'un dont on s'occupait 24 heures sur 24 est tombé malade et nous a appelé vers 4 h du matin. J'ai pu appeler l'ambulance et le reconduire jusqu'à l'hôpital», explique-t-il.

Son entreprise occupe beaucoup de son temps, mais Paul Gobeil ne veut pas pour autant quitter son emploi à temps partiel d'aide en soins de santé dans un foyer d'accueil de Saint-Vital. Outre le fait de lui garantir un revenu stable, son emploi est pour Paul Gobeil une occasion de frayer avec son public cible. «Je ne veux pas lâcher ma job parce que j'ai trop besoin de contacts avec les personnes âgées, lance-t-il. Je ne sais pas comment définir ça, mais y'a rien de plus important pour moi que de donner un baiser à une petite madame et lui dire bonsoir.»

Anie CLOUTIER

Gérant(e) des ventes

Canadian Heritage Marketing inc. est à la recherche d'une personne fortement motivée pour le poste de gérant(e) des ventes. Canadian Heritage Marketing se spécialise dans la vente de produits promotionnels, le marchandisage corporatif, les souvenirs ainsi que les reproductions authentiques. Notre mission est de travailler avec les organismes communautaires, corporatifs et de détail afin de promouvoir le patrimoine canadien.

Responsabilités:

1. Coordonner les ventes de produits et services.
2. Participer au processus de sélection, évaluer et donner soutien aux agents et agentes qui vendent les produits de Canadian Heritage Marketing.
3. Coordonner le marchandisage des produits.
4. Participer à la recherche et au développement de nouveaux marchés.
5. Participer aux expositions commerciales.
6. Identifier de nouveaux clients.

Qualifications:

Les candidat(e)s devront avoir les qualifications suivantes:

1. Expérience pertinente dans un ou plusieurs des secteurs suivants: produits promotionnels, souvenirs, événements spéciaux, vente au détail.
2. Capacité de bien communiquer et un bon sens du leadership.
3. Avoir un bon sens de l'organisation avec un intérêt spécial pour les détails.
4. Une bonne connaissance des principes de marchandisage.

Les qualifications suivantes seront aussi considérées:

1. Bonne connaissance du français et de l'anglais.
2. Expérience antérieure en gestion des ventes et en marketing.

Poste disponible à partir du 1er avril.

Salaire: négociable

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 mars 1996:



À l'attention du Président
Canadian Heritage Marketing inc.
1067, chemin Sherwin
Winnipeg (Manitoba)
R3H 0T8



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le lundi 11 mars 1996

LIEU : Salle du Comité municipal, 219, boulevard Provencher

HEURE : 16 h - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE DE TRADUCTION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél.: 986–5414

POSTES DE PROFESSEURES OU PROFESSEURS EN SCIENCE INFIRMIÈRE

L'Université de Moncton, Campus de Shippagan est présentement à la recherche de candidats et de candidates en vue de combler trois postes de professeur.e.s réguliers en sciences infirmières afin d'appuyer l'implantation, à son site de Bathurst, du programme réseau en sciencesinfirmière. Il s'agit d'un programme de Baccalauréat dirigé par l'École des sciences infirmières et offert au sein des trois campus constituant l'Université de Moncton.

Les personnes recherchées:

- possèdent un Ph.D. ou l'équivalent dans le domaine des sciences infirmières. Les personnes possédant un doctorat dans une autre discipline doivent posséder la maîtrise en science infirmière. Les candidatures de personnes possédant une maîtrise en science infirmière ou actuellement engagées dans un tel programme et qui, de plus, possèdent une longue expérience d'enseignement dans une école d'enseignement infirmier seront également prises en considération;
- possèdent de l'expérience en soins infirmiers médicaux-chirurgicaux;
- doivent démontrer des aptitudes pour l'enseignement et la recherche universitaire;
- doivent être membre en règle de l'AIINB (Association des infirmiers, infirmières du Nouveau-Brunswick) ou admissible à le devenir;
- doivent maîtriser la langue française;
- doivent pouvoir entrer en poste le 1er juillet 1996.

Les conditions de travail et le traitement salarial des personnes embauchées répondent aux critères de la convention collective actuellement en vigueur au Campus de Shippagan.

L'Université de Moncton, Campus de Shippagan souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et visent l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et les hommes.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidantes et résidants permanents du Canada.

Les personnes intéressées à ces postes doivent faire parvenir leur dossier professionnel complet, soit curriculum vitae, copie des diplômes obtenus, copie des attestations de membership (le cas échéant), ainsi que des lettres de références de trois (3) répondant.e.s, avant le 29 mars 1996 à:

M. Gilbert Royer, directeur des Services pédagogiques
Université de Moncton
Campus de Shippagan
C.P. 2000
Shippagan (N.-B.) E0B 2P0

Téléphone: (506) 336–3414 Télécopieur (506) 336–3478 Internet: Gilbert@cus.ca



Gestion de systèmes en réseau

Défense nationale

Winnipeg (Manitoba)

Le ministère de la Défense nationale sollicite des candidatures pour un poste temporaire en gestion de systèmes en réseau à Winnipeg (Manitoba). Vous devez avoir l'attestation de « Certified Novell Engineer » (de préférence avec la version 4) ainsi que de l'expérience en programmation d'ordinateurs et une formation en base de données. D'autres postes pourraient également devenir disponibles pour les candidates ou candidats possédant une attestation en administration de réseau Novell.

Techniciennes ou techniciens en électronique

Transports Canada

Diverses localités (Manitoba, Saskatchewan, Nord-ouest de l'Ontario et Territoires du Nord-Ouest)

Certains postes permanents seront transférés dans le secteur privé (NAVCAN) en avril 1996. Vous devez avoir terminé avec succès les études secondaires ou l'équivalent ainsi qu'un programme de deux ans d'un établissement d'enseignement postsecondaire en technologie électronique.

Pour plus de renseignements au sujet de ces postes et d'autres vacances futures à la Commission de la fonction publique du Canada, veuillez utiliser notre **ligne de recrutement InfoTel 24 heures sur 24** au **(204) 984-INFO (4636)**. Toutes les offres d'emploi actuelles seront enregistrées sur cette ligne, et vous y trouverez toute l'information nécessaire pour préparer votre dossier de candidature.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

CRTC — AVIS PUBLIC — Canada

Avis public CRTC 1996-27. **Projet de modifications au Règlement de 1986 sur la radio** relatives à trois domaines : la diffusion simultanée, la propriété et le contenu canadien pour les stations de radio qui diffusent des niveaux élevés de pièces instrumentales. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le 23 avril 1996. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, au (819) 997-2429; ou au bureau du CRTC à Winnipeg (204) 983–6306 ou en consultant la page d'accueil du CRTC : http://www.crtc.gc.ca.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DIVISION SCOLAIRE DE WINNIPEG N°1

Programme d'immersion linguistique dans le contexte d'un camp plein air pour les élèves de la septième année.

Moniteur/monitrice de camp

Le moniteur/la monitrice est responsable d'un groupe de jeunes de la septième année pour une période de six jours. Sous la direction de la coordinatrice du camp, le moniteur/la monitrice anime les activités du camp et s'assure d'une participation active des membres de son groupe.

Salaire: 500 $ pour six jours et cinq nuits.

Exigences:

- avoir 18 ans;
- posséder une bonne maîtrise des deux langues officielles;
- expérience dans l'animation de camps pour jeunes dans le contexte plein air;
- être en mesure d'assister à deux sessions de formation au mois d'avril;
- avoir des qualifications de natation/sauvetage serait considéré un atout.

Date: Du 6 au 10 mai 1996

Lieu: Lakeside Resource Centre (Gimli)

Faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae **avant le 15 mars** à:

Maurice Landry
École River Heights
1350, avenue Grosvenor
Winnipeg (Manitoba)
R3M 0P2

Pour de plus amples informations, contactez Maurice Landry au 488–7090.

Toutes nos félicitations à la gagnante du tirage de la Société d'assurance publique du Manitoba pour les personnes qui renouvellent tôt leur assurance Autopac!

Bonnie Friesen d'Altona
se mérite une obligation Builder Bond d'une valeur de 1 000 $.

BÉNÉVOLES

Le Conseil pour les aînés de Boni-Vital
est à la recherche de bénévoles pouvant conduire et donner un petit coup de main à ceux et celles âgé.e.s de 55 ans et plus.

Si vous désirez offrir vos services ou si vous voulez plus d'information, s.v.p. contactez Lianne au 231–2098.

La date de la session de formation pour les bénévoles sera **le 26 mars 1996.** Veuillez donc répondre avant cette date.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LOUIS JOSEPH MARTIN PICTON, du village de Haywood, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 29e jour de mars 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour de février 1996.

Michel L. J. Chartier
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Des goûts et des couleurs

par Anie Cloutier



Cinéphile et cassée?

Vous adorez le cinéma de répertoire mais votre budget ne vous permet pas de sorties? Vous trippez sur Keanu Reeves mais pas sur les frais de location de vidéo? Comment sortir de ce calvaire? Faites un tour au comptoir des vidéocassettes de votre bibliothèque.

J'ai toujours cru que les bibliothèques ne contenaient que des films à but éducatif, des documentaires de la National Geographic et des productions de l'Office national du film. Si passionnants que soient ces productions, on n'a pas toujours envie d'un documentaire sur la vie sexuelle des fourmis rouges d'Afrique!

J'ai découvert avec délice la section vidéos de la succursale de Saint-Boniface. Des titres variés de grand cinéma français mais aussi des versions traduites de films américains à succès. De *La Liste Schindler* à *La Chèvre*, on en trouve pour tous les goûts et pas un sou à débourser, à condition de détenir une carte de bibliothèque valide.

Toujours est-il que j'ai récemment mis la patte, à reculons je dois dire, sur *Sommersby*. Cette production américaine est une adaptation d'un classique du cinéma français *Le retour de Martin Guerre* où Gérard Depardieu retourne dans son village natal après des années d'absence. Mais s'agit-il d'un imposteur? Contrairement à *Nikita*, *Les fugitifs* ou *Trois hommes et un couffin*, *Sommersby* ne fait pas que plagier l'original, mais vole de ses propres ailes.

Le Moyen Âge est remplacé par l'après-guerre de sécession américaine. Les personnages bien campés sont honnêtement joués par l'admirable Jodie Foster et le séducteur Richard Gere. Et, chose surprenante, le script échappe à la traditionnelle fin joyeuse hollywoodienne. Quand on a envie d'un film divertissant, *Sommersby* est finalement pas mal du tout!

Pour ceux qui aiment les films historiques, jetez un œil sur *Justinien Trouvé, le bâtard de Dieu*, qui raconte les aventures d'un enfant trouvé qui doit traverser différentes épreuves avant de découvrir ses origines nobles et s'embarquer pour les colonies d'Amérique.

Je recommande particulièrement *A World Apart*, l'histoire d'une journaliste blanche qui se bat pour les droits de l'Homme en Afrique du Sud en 1963 ainsi que *Europa Europa* d'Agnieszka Holland, l'histoire d'un jeune juif qui échappe aux camps de concentration en se faisant passer pour un Nazi.

Pour les adeptes de suspense, *La Fille de l'air*, avec Béatrice Dalle, raconte l'histoire vraie d'une pilote d'hélicoptère qui fait évader son mari de prison. Le film ne décolle vraiment que dans la deuxième heure. On se découvre de la sympathie pour ces criminels en fuite. Les patients seront récompensés.

The Good Sisters *au Warehouse Theatre*

C'est au tour de Winnipeg d'apprécier Michel Tremblay

***Les Belles-sœurs* sont revenues en ville! Cette fois dans une version intitulée *The Good Sisters* (1) et mise en scène par Kim McCaw, qui nous assure que ces femmes imaginées par Michel Tremblay sont tout aussi rigolotes et émouvantes en version anglaise.**



Kim McCaw dans le décor de *The Good Sisters*.

Kim McCaw avait participé à la production des *Belles-sœurs* réalisée par le Cercle Molière il y a deux ans. Quand le directeur artistique du Manitoba Theatre Centre, Steven Schipper, lui a demandé de monter la version anglaise, c'est avec plaisir qu'il a accepté.

Depuis le 28 février, le public manitobain peut donc rire, pleurer, s'émouvoir du sort de ces 15 femmes qui évoluent sur une scène déguisée en cuisine montréalaise de l'époque, avec vue sur une cour typique de la métropole québécoise.

«Cette production est différente de ce qu'a fait le Cercle Molière», estime Kim McCaw. Comme *Les Belles-sœurs* est le genre de pièce qui repose entièrement sur le jeu des comédiens, chaque production est différente.

Jouer dans *The Good Sisters*, c'est d'ailleurs une occasion en or pour ces 15 comédiennes, toutes manitobaines: «C'est une pièce qui demande aux actrices de faire tout ce qu'il est possible de faire au théâtre. Elles doivent chanter, danser, rire, pleurer, jouer sur le mode comique comme sur le mode tragique.»

C'est aussi cette multitude d'aspects qui fait de *The Good Sisters* une pièce si attrayante pour un metteur en scène, qui doit amener ses comédiennes à jouer sur toute la gamme des émotions. «C'est une pièce de jeunesse, une pièce "rough", comme si Tremblay avait voulu y mettre tout ce qu'il savait de la vie.»

On y raconte l'histoire de Germaine Lauzon, qui invite sa famille à un party de collage de timbres. Elle a gagné un million de timbres Gold Star qu'elle doit coller dans de petits cahiers pour pouvoir recevoir les cadeaux auxquels elle a droit.

Autour de la table, ses invitées ne résistent pas à l'envie de lui voler des timbres, laissent éclater leur jalousie et expriment leur désespoir devant leur «p'tite vie».

Première pièce québécoise écrite en joual, *Les Belles-sœurs* avait fait sensation lors de sa création en 1968. Kim McCaw souligne que l'adaptation anglaise ne rend pas avec fidélité toute la couleur du langage. «En anglais, les personnages blasphèment quand même un peu, et certains spectateurs sont un peu mal à l'aise de voir ce langage sec dans la bouche de personnages féminins.»

Mais le niveau de langue ne représente qu'un aspect de cette comédie dramatique, dont les thèmes majeurs rejoignent encore le public d'aujourd'hui, croit le metteur en scène. «La jalousie et l'avidité sont au centre de chaque personnage et ça, ça touche tout le monde. On pourrait remplacer les timbres par les jeux de loterie d'aujourd'hui, qui représentent souvent, pour les pauvres, le seul espoir de s'en sortir.»

Cette «incapacité de voir un avenir meilleur», la «vie plate» que mène ces femmes «qui ne peuvent imaginer une vie différente», ce sont aussi des aspects qui trouvent un écho dans la réalité sociale de Winnipeg.

Kim McCaw a-t-il une préférence pour un de ces personnages? «Non! Il faut les aimer toutes pour monter *The Good Sisters*. Michel Tremblay aime ses personnages complètement; c'est une des choses que j'aime dans son théâtre et ça me rejoint.»

Kim McCaw avoue aussi aimer travailler avec des femmes. «Je suis à l'aise avec les comédiennes et j'ai beaucoup de respect pour elles», dit-il. Il y dirige d'ailleurs sa femme, Linda Huffman, qui campe le personnage de Germaine Lauzon.

Sylviane LANTHIER

(1) The Good Sisters *est à l'affiche du Warehouse Theatre jusqu'au 16 mars. Les billets, qui vont de 18,19 $ à 27,82 $, sont disponibles au guichet, tél.: 942-6537.*

Kim McCaw le francophile

Originaire de la Saskatchewan, Kim McCaw est venu à Winnipeg en 1983, pour occuper le poste de directeur artistique du Prairie Theatre Exchange (PTE). «C'est ici que peu à peu j'ai appris le français ici.»

Après *The Good Sisters*, il s'apprête à assumer la mise en scène des *Grandes chaleurs*, qui sera présentée au Cercle Molière. «C'est la première fois que je vais monter une pièce en français. C'est tout un défi.»

Mais cette expérience n'est pas la première collaboration de Kim McCaw avec le Cercle: il y a interprété un personnage de militaire dans *Translations* l'automne dernier et il a joué dans *Traces d'étoiles*. «C'était la première fois que je jouais en français et que je devais vraiment penser en français. J'étais terrifié chaque soir!»

En 1985 aussi, il avait collaboré avec le Cercle Molière: le PTE et la compagnie francophone avaient alors coproduit *L'article 23*, présenté en anglais au PTE et en français au Cercle Molière. «C'était très important de présenter cette pièce-là à ce moment-là», affirme-t-il.

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Rough & Ready Billy Joe Green Band*** le 8 mars; ***Chris Marten*** au Mârdi Jazz le 5 mars; ***Stefan Bauer / Laurent Roy*** les 14 et 15 mars. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ La saxophoniste américaine ***Brooke Ferris*** est de passage à Winnipeg pour donner un concert, accompagné de la pianiste Anne Marie Brinkman, le samedi 9 mars à 20 h à la salle Eva Clare de l'Université du Manitoba (65, Dafoe). Info: Ross au 475-7781.

❖ La Winnipeg Guitar Society accueille la musicienne ***Rachel Gauk*** pour un concert le samedi 9 mars 1996 à 20 h. À l'auditorium du Planétarium (190, Rupert). Billets (10 à 15 $) à la porte.

❖ L'***Orchestre F.-M.*** présente son tout premier concert de jazz big band les 15 et 16 mars à 21 h au Canot (768, Taché). Entrée: 4 $. Info: 237-4068 ou 257-2105.

❖ Le ***78e Concours de musique de Winnipeg*** se déroule jusqu'au 16 mars sur diverses scènes dont l'Église unie de Norwood, le théâtre Pantages et le Musée des beaux-arts. Info: 947-0184.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente un concert country mettant en vedette la chanteuse ***Michelle Wright*** le 20 mars à 20 h; ***Once Upon a Time*** le 22 mars à 20 h; et, dans la série Pops, ***Your Hundred Best Tunes*** les 21, 23 et 24 mars. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

DANSE

❖ Du 7 au 9, puis du 15 au 17 mars, le Ballet royal de Winnipeg présente ***Made in Canada***, un spectacle regroupant quatre chorégraphies contemporaines et canadiennes (van Hamel, Macdonald, Kudelka et Godden). À la salle du Centenaire. Info: 956-2792 ou 1-800-667-4792.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Cercle Molière: ***Les Aiguilleurs*** de Brian Phelan (adaptation d'Isabelle Famchon) jusqu'au 9 mars à 20 h, dans la salle Pauline-Boutal (340, Provencher). Info: 233-8972.

❖ Le Théâtre Jolys, conjointement avec le Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys, présente ***Grand-mère se meurt, Grand-mère est morte***, une comédie d'André Bonsang. Les 8 et 9 mars à 20 h au Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys. Info: 433-7040 ou 433-7223.

❖ Le théâtre de la Baleine bleue, de Montréal, présente ***The Woolgatherer*** de William Mastrosimone du 13 au 17 puis du 21 au 24 mars au 3e étage du restaurant Mother Tucker's (355, Donald). Info: 775-5639.

❖ À l'affiche du Mainstage du Manitoba Theatre Centre: ***Cyrano de Bergerac***, d'Edmond Rostand, adaptation d'Anthony Burgess, jusqu'au 30 mars; et au Warehouse: ***The Good Sisters*** (*Les Belles-sœurs*) de Michel Tremblay jusqu'au 16 mars. Info: 942-6537.

❖ Au Prairie Theatre Exchange (3e étage, place Portage): ***fareWel*** du dramaturge manitobain Ian Ross jusquau 23 mars à 20 h. Info: 942-5483.

❖ La troupe Black Hole Theatre présente deux pièces d'un acte chacune: ***Pilk's Madhouse*** de Henry Pilk et ***Sexual Perversity in Chicago*** de David Mamet. Jusqu'au 9 puis du 12 au 16 mars à 20 h. Info: 474-6880.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Le Cercle Molière: les spectacles marquants***, exposition retraçant 70 ans de théâtre. Jusqu'au 24 mars.

❖ À la galerie d'art du CUSB: l'artiste franco-manitobaine ***Damyèle Arbez-Chaput*** (sculptures et peintures). Jusqu'au 30 mars.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts (300, Memorial): ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; ***André Kertész: A Lifetime of Perception***; ***A-Dress: States of Being*** et les toiles d'***Helen Escobedo***, accrochées à la façade.

❖ La ***5e exposition annuelle d'orchidées*** a lieu les 16 et 17 mars de 9 h à 16 h 30 au Conservatoire du parc Assiniboine. Entrée gratuite. Info: 261-6684.

EN FAMILLE

❖ La Bibliothèque Louis-Riel (1168, Dakota) offre une série de six ***Heures du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans. Tous les mardis jusqu'au 9 avril à 10 h 30. L'inscription est obligatoire (986-4576).

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise une ***soirée d'activités en famille*** le 9 mars de 18 h à 21 h; et le 10 mars, un atelier de ***construction de mangeoires*** pour oiseaux de 13 h à 15 h, et une ***randonnée guidée*** à 14 h. Info: 989-8355.

❖ Le Centre culturel franco-manitobain propose ses ***ateliers d'art de printemps***: *Sculpture sur pierre* avec Denis Duguay du 9 avril au 28 mai; *Masquerade* avec Sylvie Boulet du 17 avril au 22 mai; et *Le dessin* avec Michel LeBlanc du 11 avril au 30 mai. Pour s'inscrire: Denise au 233-8972.

CINÉMA

❖ Le théâtre IMAX (393, Portage) présente les films ***Stormchasers*** et ***Mystery of the Maya***. Info: 956-2400.

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, Arthur): ***The White Balloon*** par Jafar Panhai du 8 au 17 mars; ***Le confessionnal*** de Robert Lepage, suivi de ***I Confess*** d'Alfred Hitchcock les 18 et 19 mars. Info: 942-2776.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

SAINTE-ANNE

Soirée de jazz le 16 mars

Il y a aura une soirée de jazz au Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes le samedi 16 mars, mettant en vedette des artistes locaux.

On pourra y entendre la pianiste Michelle Grégoire et son band, ainsi que la famille Chamartin.

Les billets sont en vente au coût de 8 $ auprès d'André, au 422-5605 ou au 422-8226.

Le spectacle ets organisé par la Chambre de commerce de Sainte-Anne.

S. L.

M. et Mme Richard Dorge de Sainte-Agathe sommes heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille
Chantal Gisèle Marie Dorge
à
Daniel Claude Joseph Boisjoli
fils de M. et Mme Claude Boisjoli de Saint-Adolphe.
Des noces au mois de juin sont planifiées.

Le BRW présente des chorégraphies canadiennes

Un spectacle avant-gardiste

Pour son prochain spectacle, le Ballet royal de Winnipeg (BRW) a choisi de mettre en vedette des chorégraphes qui ont tous quelque chose en commun: ils sont tous Canadiens d'adoption ou d'origine. «Même s'ils ne sont pas nécessairement nés au Canada, ils sont très Canadiens», affirme le directeur artistique par intérim, André Lewis.

«Ce n'est pas ce que j'aurais fait comme programme, explique celui qui remplace William Whitener et qui a dû prendre en main la saison établie depuis l'été. Je vois la programmation autrement. Au lieu de regrouper par thèmes, je préfère mélanger les époques de façon plutôt éclectique.» Il estime tout de même que le spectacle est «assez avant-gardiste. Il y a de très bonnes choses à voir.»

Le chorégraphe James Kudelka, qui vient d'être nommé directeur artistique du Ballet national du Canada (Toronto), a créé une pièce pour la prima ballerina de Winnipeg, Evelyn Hart, et pour le danseur Rex Harrington, du Ballet national du Canada, qui seront tous deux à Winnipeg pour une partie des spectacles. «Evelyn est très belle dans *Missing*, remarque André Lewis. On a fait ce ballet à Toronto et ça a été très bien reçu. On le présente pour la première fois à Winnipeg.»

Suivra une chorégraphie de Brian MacDonald intitulée *Theft* et présentée récemment en première au Festival de musique nouvelle de Winnipeg. «Brian a commencé la création de cette pièce à Stratford et l'a terminée à Banff avec plusieurs danseurs du BRW. On l'a fait en tournée et la réaction était positive.» Le chorégraphe a l'habitude d'utiliser de la musique canadienne, et c'est le cas pour *Theft*, construit sur une musique de R. Murray Schafer.

Le ballet *Field of View* est la première pièce créée par Martine van Hamel pour la troupe de Winnipeg. «Je suis très intéressé de voir ce que Martine a fait pour nous. Elle a dansé partout au monde, avec Jirí Kylián, entre autres. Elle pourrait avoir des choses intéressantes à dire par la danse.»



André Lewis, directeur artistique par intérim du Ballet royal de Winnipeg.

Des choses à dire par la danse.

Le programme se termine avec *Symphony no 1*, premier ballet majeur créé par l'ancien chorégraphe en résidence du BRW, Mark Godden, qui travaille actuellement à Montréal. «C'est un très bon ballet, avec une très belle musique (de Christopher Rouse).»

Les amateurs de danse de Winnipeg ont déjà pu voir cette pièce il y a quelques années, mais ils pourraient être surpris. «Il a refait certaines sections. C'est intéressant de voir comment lui-même change certains concepts selon son évolution personnelle», signale André Lewis.

Le spectacle *Made in Canada* est présenté à la salle du Centenaire jusqu'au 9 mars puis du 15 au 17 mars à 20 h. Billets: 956-2792, 1-800-667-4792 ou aux comptoirs TicketMaster, 780-3333.

Karine BEAUDETTE

Télé-horaire de la semaine du 11 au 17 mars 1996

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h05 Aladdin
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 La maison de Ouimzie
- 10h00 Alice au pays des merveilles
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Louvain à la carte
- 13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 14h30 Les contes d'Avonlea (lun. et mar.) / La chambre des dames (mercredi) / Histoires des compositeurs (jeu.) / Les splendeurs naturelles d'Europe (vendredi)
- 15h30 Madame est servie

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Les couche-tôt
- 19h00 Omertà
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h50 La météo
- 23h00 4 et demi...
- 23h.. La politique fédérale
- 23h35 La politique provinciale
- 23h40 En toute liberté
- 0h10 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'Odyssée fantastique
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Les héritiers Duval
- 20h00 Scoop
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Country centre-ville
- 23h30 Découverte
- 0h15 Branché
- 0h45 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'Infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Direction: Sud
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 L'enfer c'est nous autres
- 23h30 Vues d'ici
- 0h45 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Mission top secret
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Le fantôme du Forum
- 20h00 Urgence
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h25 La météo
- 23h30 L'Écuyer
- ➤ 0h30 Cinéma: **Perry Mason: Un éditorial de trop.** *Drame policier. Diane Draper, directrice d'un magazine de mode reconnu, est retrouvée morte dans son luxueux appartement. Les circonstances entourant sa mort portent à croire qu'elle a été assassinée par Lorraine Jeffries, directrice d'un magazine concurrent.*
- 1h25 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h56 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Autostop
- ➤ 19h00 Les grands films: **Peu importe l'amour.** *É.-U. 1993. Biographie. Anna Mae, une jeune chanteuse de grand talent, épouse le compositeur qui l'a découverte.*
- 21h30 Scènes de la vie culturelle
- 22h00 Le téléjournal
- 22h25 Le point médias
- 22h55 Manitoba ce soir
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h25 La météo
- ➤ 23h30 Cinéma: **JFK.** *É.-U. 1991. Drame judiciaire. Jim Garrison, procureur de la Nouvelle-Orléans, ouvre une enquête officielle en 1966, après avoir relevé plusieurs anomalies dans les preuves fournies par la Commission Warren sur la mort de John F. Kennedy.*
- 3h05 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Bouli
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Clyde
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h35 Où est Charlie?
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Autostop
- ➤ 12h00 Cinéma: **L'île aux baleines**
- 14h00 Les pieds dans les plats
- 14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Branché
- 16h30 Simplement, la vie
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Olympica
- 21h50 Les nouvelles du sport
- 22h22 L'accent francophone
- ➤ 23h20 Télé-sélection: **Passion d'amour.** *É.-U. 1992. Comédie dramatique. À la suite d'un accident, May-Alice est condamnée à se déplacer en fauteuil roulant. Elle quitte le téléroman dont elle était la vedette et se réfugie en Louisiane, où elle se lie d'amitié avec son infirmière.*
- 2h05 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Winnie l'ourson
- 7h25 Pierre Martin le facteur
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h55 Les chatouilles du matin
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Si Shakespeare m'était conté
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 La course destination monde
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Les parlementeries 2
- 20h00 Les beaux dimanches: La leçon de piano
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 22h55 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h25 Ciné-club: **Le charme discret de la bourgeoisie.** *Fr. 1972. Comédie. Un ambassadeur américain, deux de ses amis, des notables, et leurs épouses se fixent rendez-vous pour dîner ensemble. Mais divers incidents viennent modifier leurs plans et les obligent à remettre le repas plusieurs fois.*
- 1h00 Fin des émissions

TVA



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Des jours et des vies
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse au trésors
- 18h30 Soif de vivre
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h26 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h25 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Ent' Cadieux
- 19h30 Je te salue Marie
- 20h00 Jasmine
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Astro Jojo
- 23h28 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 Les ailes de la mode
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Vision mondiale
- 23h57 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Rock'n nonne.** *Am. 1992. Comédie. Afin de protéger une chanteuse de variétés, témoin d'un meurtre, un policier la cache dans un couvent où elle doit se déguiser en nonne.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h05 Astro Jojo
- 23h32 Vision mondiale
- 0h32 Fermeture

Samedi

- 5h00 Astro Jojo
- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Les dinosaures
- 8h30 Bugs Bunny
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Le championnat des quilles
- 11h00 Bugs Bunny
- ➤ 11h30 Ciné-maximum: **Et si on le gardait?**
- ➤ 13h30 Ciné-maximum: **La Bamba**
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Capitaine Crochet.** *Am. 1991. Comédie fantaisiste. Devenu père de famille, Peter Pan doit délivrer ses enfants qui ont été kidnappés par le capitaine Crochet.*
- ➤ 20h30 Ciné-extra: **Passager 57.** *Am. 1992. Drame policier. Alors qu'il voyage comme simple passager, un spécialiste en sécurité aérienne voit son avion détourné par des pirates de l'air.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h58 Astro Jojo
- 23h28 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Bon dimanche
- 12h00 Indycar 1996
- 14h00 Bugs Bunny
- 14h30 Je te salue Marie
- 15h00 Les ailes de la mode
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Qui vive!
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Centre Molson: visite libre
- 18h30 Drôle de vidéo
- ➤ 19h00 Cinéma néon: **Un monsieur distingué.** *Am. 1992. Comédie satirique. Un magouilleur, dont le nom ressemble à celui d'un politicien décédé, parvient à se faire élire au congrès américain.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h48 L'événement
- 22h09 TVA sports
- 22h35 Complètement marteau
- 23h05 Finances
- 23h35 Astro Jojo
- 0h00 Vision mondiale
- 1h00 Fermeture

Le fantôme du Forum

Docudrame réalisé par Pierre Lacombe. Jeanne (Linda Roy), une journaliste qui prépare une série sur le Forum de Montréal, rencontre Johnny Thibaudau (Gilles Latulippe), un placier qui lui raconte l'histoire du Forum. Présentation de documents d'archives. (Première de deux).

Le jeudi 14 mars à 19 h à la SRC

Les Beaux dimanches

La leçon de piano

Austr.-Fr. 1992. Drame psychologique. Au siècle dernier, Ada, une jeune veuve muette mère d'une fillette de neuf ans, arrive en Nouvelle-Zélande pour partager la vie d'un colon. Ce dernier accepte de transporter tous ses effets, sauf le plus précieux, un piano, que récupère un voisin illettré. Celui-ci offre à la jeune femme un étrange marché, lui permettant de regagner le piano.

Le dimanche 17 mars à 20 h à la SRC

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi) / Génies en herbe (vendredi)
- 9h00 Contact (lundi) / L'événement (mardi) / Sous la couverture (mercredi) / Viva (jeudi) / Pulsations (vendredi)
- 9h30 Horizons francophones (mardi)
- 9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
- 10h00 Faut pas rêver (lundi) / L'hebdo (mardi) / Temps présent (mercredi) / Science 5 (jeudi) / L'âge de la performance (vendredi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 11h57 Le grand jeu TV5
- 12h00 Bouillon de culture (lundi) / Le pire de la brosse à dents (mardi) / Bas les masques (mercredi) / Ça se discute (jeudi) / Envoyé spécial (vendredi)
- 13h00 7 sur 7 (lundi)
- 13h15 Ça colle et c'est piquant (mardi)
- 13h30 Tell quel (jeudi) / Découverte (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Plaisir de lire (lundi) / Panorama (mardi) / En toute liberté (mercredi) / Espace francophone (jeudi) / Faites vos gammes (vendredi)
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'hebdo
- 19h30 Bas les masques
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Musicales
- 0h35 Mouvements
- 1h05 Ah! Quels titres
- 2h05 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Bas les masques
- 2h05 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Hong Kong 97
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Ça se discute
- 1h35 Magellan
- 2h05 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'âge de la performance
- 19h30 Médecins des hommes
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Envoyez spécial
- 1h35 7 jours en Afrique
- 1h50 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Géopolis
- 19h30 Thalassa
- 20h30 Les Francofolies de Montréal
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Viva
- 1h30 Sidamag
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Reflets
- 7h55 La météo des cinq continents
- 7h57 Le grand jeu TV5
- 8h00 Y'a pas match
- 8h30 Montagne
- 9h00 Sport
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 11h57 Le grand jeu TV5
- 12h00 Génies en herbe
- 12h30 Découverte
- 13h00 Luna park
- 13h30 Les Francofolies de Montréal
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Perdu de vue
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 Bon week-end
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Sortie libre
- 23h45 Sidamag
- 0h00 Sport Africa
- 1h00 Y'a pas match
- 1h30 On aura tout vu!
- 1h55 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Femmes d'Afrique
- 7h30 Signes
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 L'école des fans
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musicales
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Ah! Quels titres
- 13h30 Contact
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Correspondances
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faut pas rêver
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h40 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Pulsations
- 23h15 Perdu de vue
- 1h15 Bon week-end
- 1h45 Correspondances
- 2h00 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi) / Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi) / Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 L'ombudsman
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Nouvelles du sport
- 22h40 Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 La facture
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Impact
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Branché
- 23h00 La course destination monde
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 L'ombudsman
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteur en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama RDI
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

En bref

Ligue Hanover-Taché
(résultats des éliminatoires au 4 mars)

Série A
Sainte-Anne 4 — Niverville 0

Série B
La Broquerie 4 — Steinbach 3

Série C
Saint-Jean 4 — Pine Falls 1

Ligue Hanover-Taché Junior
(résultats des éliminatoires au 4 mars)

Série A
La Broquerie 3 — Steinbach 1

Série B
Île-des-Chênes 3 — Niverville 2

Série C
Mitchell 4 — Saint-Pierre 1

Série D
Grunthal 4 — Landmark 0

SPORT

Un élève du CLR se démarque en athlétisme

Vite comme Leclaire!

De compétition en compétition, Danel Leclaire a couru vers la victoire cet hiver. En quatre compétitions, il s'est amélioré au point de décrocher, au début mars, le record provincial de l'épreuve du 3 000 m dans les catégories juvénile (16 et 17 ans) et junior (18 et 19 ans).



photo: Kanne Beaudette

Danel Leclaire (à gauche) et son entraîneur, Alphonse Bernard: «Avant, je courais avec lui mais il est rendu trop vite pour moi.»

À la fin janvier, le jeune homme, qui s'entraîne depuis moins d'un an, s'est présenté à une première compétition pour l'épreuve du 1 500 m. «Puisqu'il était un nouveau venu, on l'avait placé dans une catégorie plus lente», explique son entraîneur, Alphonse Bernard. Avec un temps de 4 mn et 34 sec, il dépassait de beaucoup ses adversaires.

Dix jours plus tard, lors d'une compétition provinciale par invitation, on le place dans une catégorie plus appropriée, c'est-à-dire parmi les meilleurs coureurs du secondaire, juvéniles et juniors, du Manitoba. Il améliore son temps d'une dizaine de secondes (4:22:5) et arrive en 6e place.

«On pensait que le 1 500 m était ma spécialité, remarque Danel Leclaire, élève de 10e année au Collège Louis-Riel (CLR), mais on a eu des surprises!» Du 8 au 10 février, l'athlète de 16 ans participe à la compétition provinciale Cargill dans les épreuves de 1 500 m et de 3 000 m (catégorie juvénile).

«Au 1 500 m, je suis arrivé très proche après le gars en 3e place avec un temps de 4:24, mais au 3 000 m, j'ai surpris bien du monde, moi-même inclus.» Il a devancé son plus proche adversaire, Michael Booth, par 12 secondes (9:27:4) et a décroché la 1re place.

«Pendant toute la course, j'ai suivi Michael, qui est le champion juvénile en course "cross-country" et qui était de loin le favori pour le 3 000 m. Puis, pendant les quatre derniers tours, je l'ai dépassé.»

Inutile de préciser qu'au championnat provincial Boeing, qui avait lieu du 29 février au 2 mars, Michael Booth surveillait Danel Leclaire de près. «Il fallait que je défende ma première place. C'était un scénario différent, cette fois. Michael m'a suivi tout au long de la course, mais il a perdu toute son énergie en essayant de me déjouer.»

Danel Leclaire a gardé sa première place et même amélioré son temps de deux secondes (9:25), «mais les autres coureurs ont couru plus vite. Ils étaient seulement à cinq secondes derrière moi. Ça a surpris bien du monde; on ne me connaissait pas!»

Surtout que, quelques mois auparavant, Danel Leclaire n'était pas du même calibre et ne représentait pas une menace. «Je n'étais pas assez loin dans mon entraînement. Au mois d'octobre, lors d'une course provinciale "cross-country", j'avais essayé de suivre Michael Booth, qui est très bon et que je respecte beaucoup. Mais c'était une vraie défaite. Je suis arrivé 15e. J'ai connu la douleur: à la fin de la course, je me suis laissé tomber. La tension dans mes jambes était incroyable.»

Le jeune athlète a commencé à s'entraîner après avoir remporté toutes les médailles d'or (épreuves du 800 m et du 1 500 m) aux Jeux francophones du Manitoba puis aux Jeux francophones de l'Ouest au printemps. «Les médailles m'ont donné de la confiance. C'était un bon début. J'ai décidé que ça serait l'fun de m'entraîner plus sérieusement.»

Justement, le professeur de physique au CLR, Alphonse Bernard, l'avait remarqué au printemps. «Moi, je cours et je m'entraîne depuis 28 ans. Quand j'allais courir avec les jeunes, Danel était juste derrière moi. Alors, en juillet, je lui ai proposé un régime d'entraînement plus sérieux.» Deux autres élèves du CLR, Karine Duval et Pascal Lambert, s'entraînent aussi en athlétisme.

«L'entraînement est vraiment bon pour moi, signale Danel Leclaire. C'est très progressif et ça fonctionne très bien. On fait trois entraînements plus difficiles puis monsieur nous donne des exercices individuelles à faire au moins trois autres fois par semaine.» Le groupe du CLR s'entraîne dans différents parcs pendant l'été, et au centre Max Bell de l'Université du Manitoba pendant l'hiver.

«J'aime la course. C'est comme si t'es dans un autre petit monde pendant que tu cours. Pour d'autres, c'est tellement pénible, mais moi, je récupère assez vite. Et j'aime bien gagner.» Son entraîneur ajoute: «Une chose qui le distingue, c'est qu'il est très compétitif et qu'il est capable d'accepter la douleur pendant une course. Parce que, quand il faut se pousser au maximum, c'est sûr qu'il y a de la souffrance.»

Danel Leclaire est heureux de voir que son entraînement donne des résultats assez rapidement, mais il admet qu'il a tout de même un talent naturel pour la course. «Que je me souvienne, en course longue distance, tout le monde était toujours derrière moi. C'est aisé pour moi, la course. Mais j'ai encore beaucoup de travail à faire. Je n'ai pas atteint mes limites encore. Chaque fois, je fais un peu mieux.»

Les objectifs à long terme de Danel Leclaire? Il songe évidemment aux Jeux panaméricains et même aux Jeux olympiques, mais entre-temps, il vise des objectifs plus accessibles, soit le championnat provincial de course extérieur, puis le championnat national.

«Je ne sais pas si je suis assez bon. Peut-être que je vais atteindre mes limites et que ce n'est pas possible d'aller plus loin. Mais si je gagne au niveau national, ça serait déjà un accomplissement assez exceptionnel!»

Karine BEAUDETTE

Le Jour du Seigneur: le dimanche 17 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Immaculée-Conception de Kapuskasing, dans le diocèse de Hearst, en Ontario, par Jean-Guy Mailloux, prêtre.

Chronique religieuse

Le carême, qu'est-ce que ça change?



Marie-Hélène DUVAL
Laïque

Tout le monde s'entend là-dessus. Il faut que ça change. Ça ne tourne pas rond chez les humains. Il y a de la misère partout, de la guerre à n'en plus finir et, même dans un pays comme le nôtre, des conditions d'emploi inacceptables sans parler du taux de criminalité qui n'arrête pas d'augmenter.

La peur fait partie du quotidien. Le mensonge et la tricherie sont tolérés comme une nouvelle règle de survie. Des préjugés dépassés refont surface. La violence, la méchanceté, la brutalité sont encore le lot de bien des familles et les enfants ne sont pas épargnés.

C'est décourageant. Tous les efforts semblent vains. On est bien loin de l'idéal de fraternité qu'on avait osé espérer. Dans le fond on n'y croit pas tellement, prenant pour acquis, en grandissant, qu'il faut bien s'accommoder du monde tel qu'il est. C'est d'autant plus facile que dans notre confortable tranquillité, on s'en tire assez bien.

Pourtant il faut que ça change.

On se dit que les grands, ceux qui en ont les moyens, vont s'en occuper. Il y a des organismes de charité qui font de leur mieux. Et puis ça regarde les politiciens et les grands hommes d'État. Il y en a tout de même quelques-uns dignes de notre admiration, sans compter quelques saints sur qui on peut toujours compter.

Pourtant rien ne change.

De toute évidence, on n'y peut rien. Que le bon Dieu s'en occupe. Il reviendra bien un jour. Qu'a-t-il besoin de nos petits efforts humains qui n'arrivent pas à venir à bout d'autant d'imperfections?

Quand je veux que quelque chose change, je dois, moi, changer quelque chose. Je ne peux pas changer le monde. Et pourtant chaque fois que je change une petite chose en moi, le monde n'est plus tout à fait le même.

«Convertissez-vous et croyez en la Bonne Nouvelle». C'est par ces mots que s'ouvre le carême. Et dans mon cœur j'entends: «Change quelque chose et crois que ça va changer les choses!»

Parce que Jésus a déjà tout changé.

Il n'en tient qu'à moi de le laisser achever une conversion qu'Il se refuse à imposer. Chaque carême m'invite à m'alléger. Le carême m'invite à abandonner une petite imperfection de l'humanité pour créer un espace que le Sauveur saura combler.

Ça change quoi le carême?

Ça me change moi et, Jésus l'a montré, un seul abandon peut entraîner toute l'humanité dans la Vie déjà donnée.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

H.B.

Nécrologie

Paul Augustin Roch

À la suite d'une longue maladie, monsieur Paul Roch de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, est décédé le mardi 27 février 1996 au Foyer de Notre-Dame, entouré de sa famille. Il avait 81 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée depuis 51 ans, Marie-Antoinette (née Vuignier); ses cinq enfants: Florence et son mari Ron Deshayes, Simone Roch, Léona et son mari Lionel Théroux, Odette et son mari Dave Delipper, et Norbert et son épouse Lucille Roch; 11 petits-enfants: Nadine et Shawn Deshayes, Gérald, Lizanne et Marilyne Théroux, Josée, Renée et Jérémie Sala, Lise, Martin et Patrick Roch; et un arrière-petit-fils, Cody. Il laisse aussi sa sœur Alice Martineau; ses trois frères Louis (Delia), Henri (Louise) et Joseph (Thérèse); et son beau-frère Marcel Vuignier (Mary). Il a été précédé de son père Jules en 1935, de sa mère Rosa (née Charrière) en 1971, de deux frères, morts en bas âge, et de deux beaux-frères, Edward Martineau en 1985 et René Vuignier en 1988.

Paul est né à Notre-Dame-de-Lourdes le 28 août 1914. En 1944, il a épousé Marie-Antoinette et ils ont exploité ensemble la ferme familiale. Il y a travaillé avec ardeur jusqu'à sa retraite à Notre-Dame en 1974. En 1956, il a été élu au conseil d'administration de la Caisse populaire de Lourdes où il est resté 16 ans. Pendant sa retraite, il aimait bien le jardinage et le travail dans la cour. Il était membre du Club d'âge d'or et aimait jouer aux cartes et au "shuffle board".

La messe funéraire a été célébrée le vendredi 1er mars à 14 h à l'église catholique de Notre-Dame, présidée par l'abbé Rodrigue Bouchard. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes, 1-204-248-2201 ou 941-9951 (ligne de Winnipeg).

Dieu est seul à savoir quand venir cueillir les âmes.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur… que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

E.J.P.L.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

E.J.P.L.

Gens d'ici

Le nouvel administrateur de Ritchot

«Ça faisait 20 ans que j'étais administrateur de la municipalité de Montcalm; il était temps que je me lance un nouveau défi», souligne le nouvel administrateur de la municipalité de Ritchot, Yves Sabourin.

En poste depuis le 29 janvier, Yves Sabourin est heureux du changement, même si quitter Montcalm a été difficile. «Je ne garde que des bons souvenirs de Montcalm et du monde avec qui j'ai travaillé. C'est dur de partir quand les affaires marchent bien. Mais, j'étais administrateur à Montcalm depuis 1978 et je voulais me rapprocher de la ville pour que les enfants puissent aller au Collège Louis-Riel», explique-t-il.

La famille Sabourin réside toujours à Saint-Jean-Baptiste, le village natal d'Yves Sabourin. «Les enfants voulaient terminer l'école là. C'était une grosse affaire pour eux. Dans une couple d'années, on verra si on veut déménager», explique-t-il.

En attendant, l'administrateur doit faire le trajet de 35 minutes pour se rendre à Ritchot, pas tellement plus long que ce que des gens de la ville mettent pour se rendre à leur lieu de travail, souligne-t-il.

Yves Sabourin possède un certificat en administration et une formation en comptabilité. «Ce qui me motive, c'est de venir à bout de résoudre les problèmes, de servir et d'aider les citoyens de ma municipalité», lance celui qui espère terminer sa carrière à Ritchot.

Son plus grand défi: «C'est dur de répondre à cette question en ce moment. Tout est un défi. Il y a bien des affaires qui me dérangent et que je dois organiser. Nous avons un nouveau conseil et des nouveaux employés. On a beaucoup à faire pour être plus efficace.»

Et, fait remarquer l'homme de 42 ans, Ritchot abrite une population trois fois plus grande que Montcalm. «C'est normal de faire de plus longues heures au début. Il faut s'habituer à la place, mettre de l'ordre dans l'ordinateur et venir à bout de comprendre tout ce qui se passe», avoue-t-il.

Le nouvel administrateur de la municipalité de Ritchot est très certainement un homme occupé. Quand il n'est pas en conférence téléphonique, il est en réunion... Heureusement, Yves Sabourin ne compte pas ses heures!

A.C.

SOCIÉTÉ

Une politique contre le harcèlement sexuel au CUSB

Quand la blague n'est pas drôle

«Mes lectures et mes recherches indiquent qu'il y a certainement du harcèlement sexuel au Collège; il y en a partout», lance le doyen de la faculté d'Éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Roger Legal.

Dans le but de pallier à la situation, le CUSB est sur le point de mettre en place une politique contre le harcèlement sexuel associée à un programme de sensibilisation et d'éducation. (1)

«Cette politique contre le harcèlement sexuel ressemblera sensiblement à celle de l'Université du Manitoba. On favorisera l'approche officieuse en premier lieu et lorsqu'elle n'aboutit à rien, on entamera des procédures officielles en rédigeant une plainte en bonne et due forme, souligne Roger Legal qui est également président du comité. (2) Cette politique deviendra le tremplin du programme de sensibilisation du CUSB. Nous devrons la faire connaître et l'expliquer à l'interne, organiser des conférences et présenter des films sur la question», croit-il.



photo: Anie Cloutier

«N'importe qui peut être une victime d'agression sexuelle», souligne Roger Legal.

Le terme «harcèlement sexuel» couvre une variété de comportements pouvant aller de la simple avance à l'intrusion dans la vie privée en passant par les blagues sexistes, le mépris ou les menaces.

«Que ce soit la population étudiante, les professeurs, les administrateurs ou les employés de soutien, tout le monde qui travaille ou étudie ici doit être au courant de la situation parce que n'importe qui peut être une victime d'agression sexuelle», continue Roger Legal. Il ajoute que dans plusieurs des cas mineurs, la personne qui a posé un geste ou exprimé un sentiment envers le ou la plaignante ne sait pas qu'il s'agissait de harcèlement sexuel. L'éducation de ces personnes règle souvent le problème.

Défiant les stéréotypes, beaucoup des cas rapportés impliquent des étudiants. Ainsi, indique la conseillère en harcèlement sexuel à l'Université de Winnipeg et au Collège communautaire Red River, Naomi Levine, «environ le tiers de mes cas impliquent des étudiants contre d'autres étudiants». Selon elle, le problème le plus souvent rencontré concerne les blagues sexistes et dégradantes. Elle attribue cette situation «à un manque d'expérience de la part des jeunes».

Son homologue de l'Université du Manitoba, Janine LeMere, estime ce chiffre à 50 %. Selon elle, après dix ans d'existence d'une politique sur le harcèlement sexuel à l'Université du Manitoba, les professeurs et membres du personnel ont reçu beaucoup d'information à ce sujet, contrairement au flot d'étudiants qui se renouvelle périodiquement. «L'éducation est la base de la compréhension», affirme Janine LeMere.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle politique, Roger Legal s'attend à une hausse temporaire du nombre de plaintes. «Le taux de plaintes de harcèlement sexuel a tendance à augmenter lors de la mise en place d'un agent», indique Naomi Levine.

La conseillère du CUSB, Sr Norma McDonald, cumule plusieurs fonctions dont celle de conseillère en matière de harcèlement sexuel. Depuis la création du poste il y a trois ans, le CUSB n'a reçu qu'une plainte officielle. Le nombre de plaintes officieuses n'a pas été comptabilisé. À titre de comparaison, l'Université de Winnipeg entre avril 1993 et avril 1994, a enregistré 36 plaintes officieuses et quatre plaintes officielles. Dans tous les cas, la plainte avait été déposée par une étudiante et dans trois des quatre cas, l'auteur était un homme membre de l'administration.

«Très peu d'incidents vont jusqu'à la plainte officielle, indique Roger Legal. Ils se règlent la plupart du temps par la voie officieuse. Par exemple, une étudiante qui se considère lésée par un professeur, a la possibilité d'en parler avec la conseillère. Elle est ainsi mieux outillée pour affronter la situation. Adopter un certain comportement devant une situation de harcèlement sexuel peut désamorcer la situation. Parfois, se prendre en main et s'affirmer est suffisant.»

Naomi Levine, en poste depuis 1992, renchérit: «De façon générale, les personnes qui ont confiance en elles et qui s'affirment sauront arrêter le problème avant qu'il devienne trop important. Tandis que les autres se placent dans des situations plus vulnérables.»

Selon Naomi Levine, si les cas de harcèlement sexuel dans les entreprises comme dans les institutions d'enseignement ont baissé ces dernières années, c'est principalement parce que les cas qui se sont rendus devant les tribunaux ont exigé que les compagnies et les individus coupables de harcèlement ou de discrimination dédommagent financièrement les victimes. «Ils agissent selon une logique économique et non selon un sens des valeurs», croit-elle. Elle ajoute que changer le cœur de l'Homme est souvent plus difficile que de changer son comportement. Mais, dit-elle: «Je me fous de leurs motivations, en autant que leur comportement est respectueux.»

Anie CLOUTIER

(1) Le CUSB se repliait jusqu'alors sur la politique de l'Université du Manitoba, à laquelle il est affilié.

(2) Le comité, présidé par Roger Legal est composé des représentants des professeurs de l'université, des professeurs de l'École technique et professionnelle, de l'association des étudiants, des employés de soutien et de la conseillère.

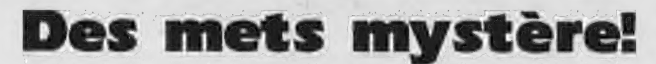


Qui a inventé les aliments?

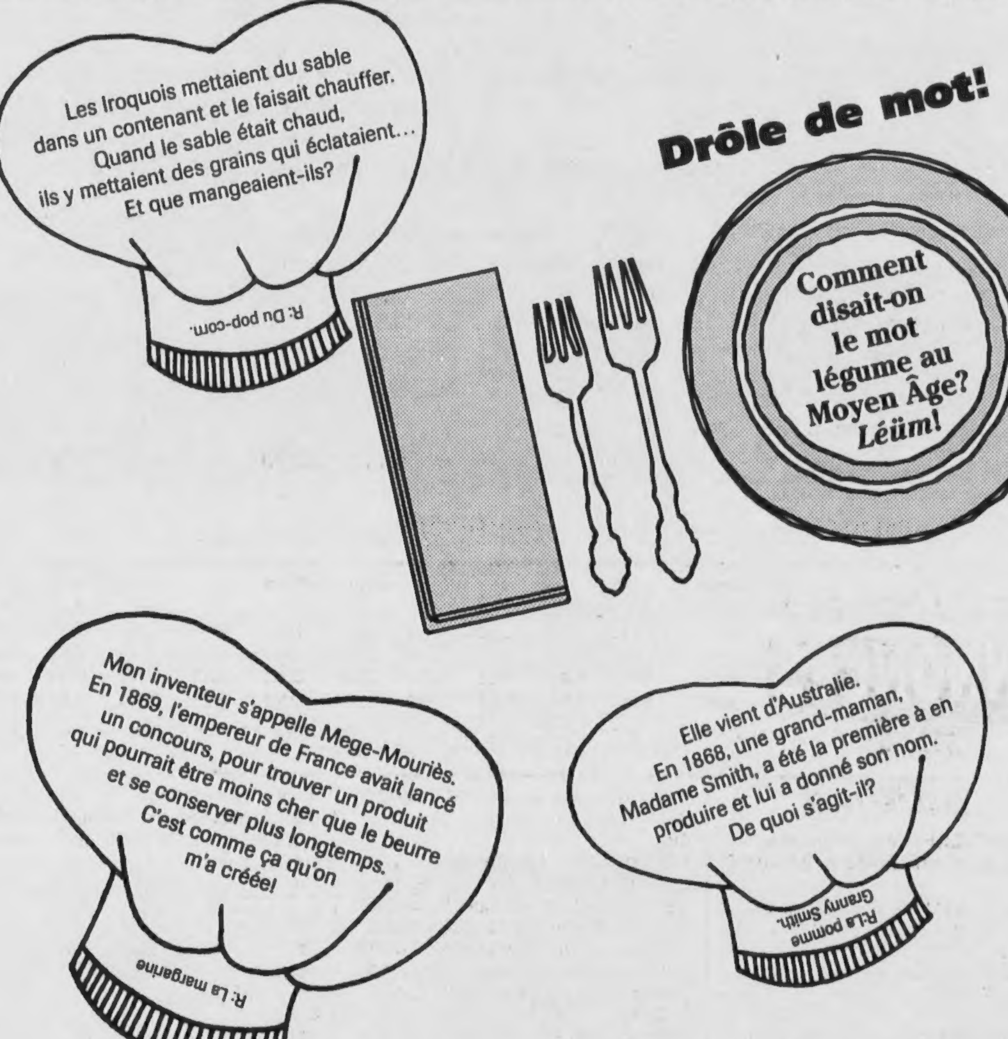
Sais-tu comment le sandwich a été inventé? On dit que le comte de Sandwich aimait beaucoup jouer. Il aimait tellement ça qu'il ne prenait pas le temps de s'asseoir pour manger de bons repas. Alors son serviteur lui a inventé un mets juste pour lui: quelque chose qu'on peut manger facilement tout en faisant autre chose: le sandwich! Je te propose aujourd'hui des jeux et des recettes sur le thème de la nourriture.

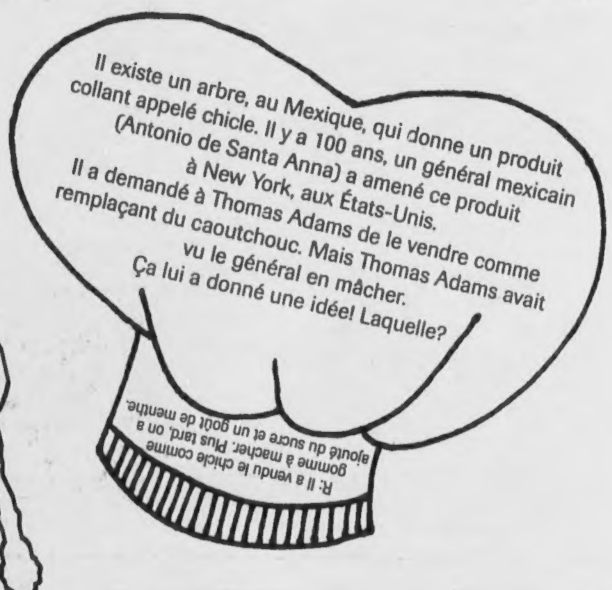
Amuse-toi bien!

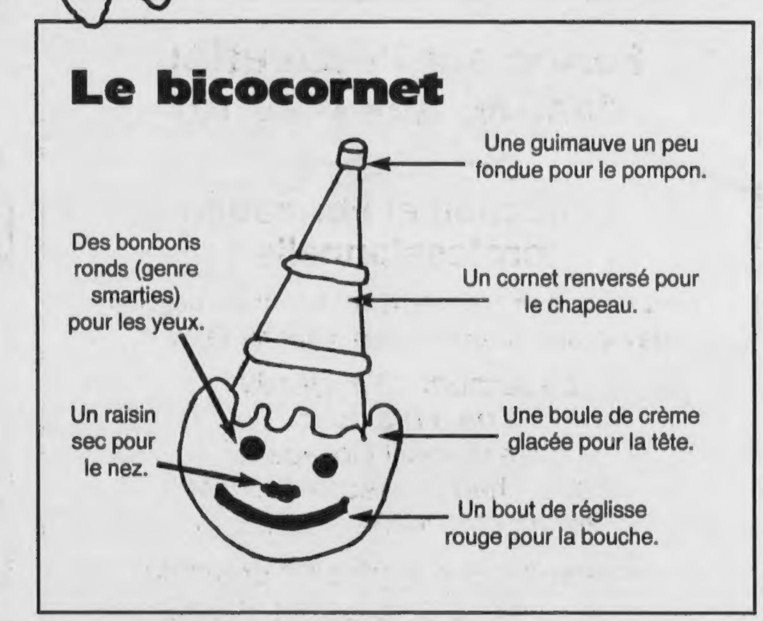
Bicolo



Dans ces chapeaux de cuisinier, tu liras l'histoire de certains aliments. Devine lesquels!







Sur le bout de la langue!

1. naranja	a. italien
2. pomeranze	b. polonais
3. pomarancz	c. allemand
4. apielcine	d. espagnol
5. auranco	e. russe

Le français et l'anglais ont le même mot pour ce fruit: orange.
Essaie de découvrir comment d'autres langues nomment l'orange, en associant les mots à la bonne langue.

Réponse: 1=d; 2=c; 3=b; 4=e; 5=a

Le Kangourou

Garniture de base
6 œufs durs hachés
60 ml (4 c. à table) de mayonnaise
Sel et poivre au goût
4 pains pitas

À cette garniture, tu peux ajouter les ingrédients suivants:
- **courgette hachée et oignons verts;**
- **jambon haché et tomates;**
- **poivrons verts.**

Mélange tous les ingrédients. Tranche le pain en moitiés et ouvre-le en prenant soin de former une pochette. Remplis-la de garniture.

Donne 4 portions

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon,
envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

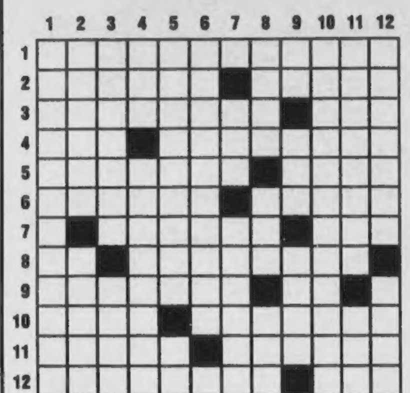
Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal : __________ **Âge:** ___

Gagnante et concours de la semaine:

Bravo à Alicia Fouillard, de Saint-Lazare, qui a 7 ans. Alicia a gagné un livre de comptines en participant à mon concours de la semaine.
Savais-tu que mars est le mois de la nutrition? Pour avoir une chance de gagner à mon concours de la semaine, dessine ton mets préféré et envoie-le moi avant le lundi 18 mars, au Club Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4. N'oublie pas d'écrire ton nom, ton âge et ton adresse.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 15



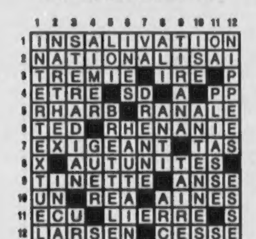
HORIZONTALEMENT

1. Action de séparer.
2. Discourtois. – Abîmer.
3. Orifice d'évacuation de l'eau des têtards. – Vaut 100 mètres carrés.
4. Qui est sans défaut. – Relatives aux taureaux.
5. Montrent avec ostentation. – Il fut aimé par Galatée.
6. Lire de nouveau. – Électrode d'arrivée du courant électrique.
7. Allonger. – Venue au monde.
8. Infinitif. – Appuyons contre un support en faisant porter le dos.
9. Travailler dur. – Personnel.
10. Pièce de charpente. – Stricts.
11. Dieu grec de la Mer. – Provoquée par un virus.
12. Arrangées en tresses. – Préposition.

VERTICALEMENT

1. Action de répandre.
2. Porte au compte de. – Manquer.
3. Qui a la forme d'une spirale. – Clairsemé.
4. Instrument de musique. – Longues énumérations.
5. Famille d'insectes. – Préposition.
6. Rirons d'une manière sarcastique.
7. Enduit durcissant. – Peintre français, né en 1904.
8. Ville de Hongrie. – Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc. – Tige cylindrique.
9. Possessif. – Prénom masculin. – Prénom masculin.
10. Étaieras.
11. Vers marins. – Bienheureux.
12. Nattée. – Tribu israélite.

RÉPONSES DU Nº 14



LE SAVIEZ-VOUS?

Questions

1. Quelle est la formule chimique de l'eau?
2. Quel est le plus haut lac navigable?
3. Quel est le plus grand océan du globe?
4. Quel est le fleuve le plus long?
5. Où sont situées les chutes les plus hautes au monde?
6. Pourquoi l'eau de mer est-elle salée?
7. Quel film de Luc Besson raconte l'histoire d'un plongeur en apnée?
8. Quelle expression avec le mot eau signifie faire un compromis ou modérer ses prétentions?
9. Quelle expression avec le mot eau signifie poser un geste qui n'a pas d'effets?

Réponses

1. H_2O. L'eau est composée de deux atomes d'hydrogène pour un atome d'oxygène.
2. Le Lac Titicaca à la frontière de la Bolivie et du Pérou. Il est situé à 3 800 mètres d'altitude dans la cordillère des Andes.
3. Le Pacifique. Compris entre l'Amérique à l'est et l'Asie et l'Australie à l'ouest, il couvre 180 millions de km^2. C'est le navigateur Magellan qui, en pénétrant par le Cap Horn en 1520, lui donna son nom actuel. L'Atlantique est le 2e océan par sa superficie. Il est deux fois plus petit que le Pacifique.
4. Le Nil. Situé en Afrique, il mesure 6 671 km. Son bassin traverse le Kenya, le Ruanda, le Congo, le Soudan, l'Éthiopie et l'Égypte.
5. Au Vénézuela, ce sont les chutes d'Angel: l'eau s'y déverse d'une hauteur de 979 mètres.
6. Dans son chemin vers la mer, l'eau des rivières et des fleuves arrache et transporte avec elle des minéraux et notamment du sel contenu dans le sol. Ces minéraux s'accumulent dans la mer depuis des millions d'années de sorte qu'elle est aujourd'hui salée.
7. *Le Grand bleu.*
8. Mettre de l'eau dans son vin.
9. Donner un coup d'épée dans l'eau.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Sources: Inventions, records, découvertes, secrets de la nature, Brenda et Brian Williams, Éditions Fleurus, Paris, 1990 et Le Petit Robert 2.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

BONJOUR! Il y a des places libres dans une garderie à Saint-Vital (av. Hindley). Grand espace de jeu, expérience et références. Non fumeuse. Tél.: 257–5780.
379-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.D.
388-

EMPLOIS SUR BATEAU DE CROISIÈRE! Gagnez de 300 à 900 $ par semaine. Postes à l'année longue pour hommes et femmes. Pension gratuite. Nous offrons la formation. Appelez 7 jours sur 7 au 1–504–641–7778, poste 0696C9.
390-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.V.
395-

LA MINI MATERNELLE DU PARC WINDSOR, pour enfants de 3 et 4 ans. Programme français et de francisation. Inscription 96-97. Le 19 mars de 18 h 30 à 20 h 30, école Lacerte, salle nº 5. Contactez Patricia au 254–2515.
396-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. B.T.
398-

GARDERIE FAMILIALE LICENCIÉE au Parc Windsor accepte maintenant des inscriptions à temps plein pour l'été, 15 juillet au 30 août. Pour enfants francophones de 6 mois à 12 ans. Excellentes références, beaucoup d'activités. Subvention disponible. Contactez Mariette au 256–2599.
399-

RECHERCHE

RECHERCHE: garderie familiale francophone à Saint-Norbert a des places disponibles à temps plein. Appelez au 261–5064.
381-

RECHERCHE: Nanny cherche un domicile où habiter et travailler pendant juillet et août. Étudiante du Québec, 18 ans. Contactez Josée à Winnipeg au 254–1209.
382-

RECHERCHE: Les Jardins St-Léon. Emplois. 16 ans et plus. Qualités requises: extroverti, dynamique. Service à la clientèle. Permis de conduire et expérience en horticulture un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et 3 références au 371, place Cabana, R2H 0K3. Seulement personnes appelées en entrevue seront contactées.
387-

RECHERCHE: une garderie familiale francophone à Saint-Boniface (dans le quartier de l'avenue Essex) pour bébé de 6 mois commençant le 22 avril 1996. Recherche un service d'expérience, avec premiers soins et non fumeur disponible à l'année longue (excluant les vacances). Contactez Paulette au 237–7209.
391-

RECHERCHE: gardienne bilingue pour trois enfants à notre domicile. À temps partiel, non fumeuse, expérience, références et reçus requis. Composez le 253–5259.
393-

UNE ENTREPRISE de fabricants canadiens en pleine croissance recherche un(e) représentant(e). Aucune expérience nécessaire. Formation, compensation et avantages sociaux intéressants. À temps plein ou partiel. Écrivez à: TRC of Canada, Département 1000, C.P. 711, Fort Worth, Texas, 76101 É.-U.
400-

SERVICE À LA CLIENTÈLE: Le Centre de distribution du parc industriel Inkster recherche une personne bilingue (anglais/français) pour un poste à temps plein en service à la clientèle. De l'expérience en informatique est nécessaire pour ce poste. Envoyez votre curriculum vitae et vos attentes salariales à La Liberté, Dossier # 401, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
401-

À VENDRE

À VENDRE: À Île-des-Chênes, maison neuve, finie en chêne, 1 144 pi^2, grand garage attaché, air climatisé, aspirateur centrale, porte patio, deck couvert. Lot de 85 pieds. 119 000 $. 878–9108.
370-

À VENDRE: articles pour bébé; vêtements de bébé et de maternité; sac de golf; poêle GE, laveuse et sécheuse; stéréo; T.V et VHS; etc. Tél.: 237–3094.
389-

VENTE PRIVÉE: Baie tranquille, Saint-Vital, «bi-level» en parfait état. Sous-sol fini, poêle et frigidaire, entrée privée, solarium, grand garage. Près de toutes les commodités. Pas d'agent. 256–3852.
397-

À LOUER

À LOUER: Norwood Flats, appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement. Disponible le 1er avril, 358 $ par mois, inclut tous les services, non fumeur, idéale pour une personne. 237–3825 ou 233–3221.
371-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, très grand. 161, Dumoulin. Téléphonez après 17 h au 233–5087.
372-

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er avril, 345 $ par mois, tous les services inclus. Composez le 255–1578.
380-

À LOUER: Maison à Saint-Malo, 3 chambres à coucher, appareils inclus. 400 $ par mois. L'été, le gazon est coupé et l'hiver, la neige est pelletée. Téléphonez au 233–1324 ou 347–5556 après 16 h.
385-

À LOUER: Sous-sol, situé à Saint-Boniface. 350 $/mois. Non fumeur. Personne travaillante, fiable, responsable et propre. Références requises. Demandez Daniel ou Nadine au 237–0839.
392-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855



Recyclez ce journal!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231-4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Béatitudes
1510-B, chemin Sainte-Marie
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
- *Examens de la vue et de la santé oculaire.*
- *Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.*

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

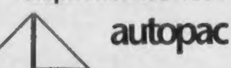
Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes.
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________

LA LIBERTÉ

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.